

LE P'TIT MALOÛJIN

Commune de Saint-Malô-du-Bois

JANVIER 2025

PROTÉGEONS LA NATURE

A LA RENCONTRE
DES CHASSEURS
ET DES PÊCHEURS

ST MALOÛJIN
DU BOIS



LE MOT DU MAIRE



Chères Malouines, chers Malouins,

Alors que l'année 2025 s'ouvre devant nous, il est temps de jeter un regard rétrospectif sur ce que nous avons accompli ensemble, tout en projetant nos ambitions pour l'avenir de notre commune.

Cette année encore, Saint Malo-du-Bois a su conjuguer tradition et modernité. Nos projets communaux, qu'ils soient urbanistiques, sociaux ou environnementaux, ont témoigné de notre volonté de faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre pour tous, tout en respectant notre précieux patrimoine. Je tiens à saluer l'implication de nos élus, agents municipaux et bénévoles qui, par leur dévouement, la font rayonner.

Les temps forts de 2024, à l'image des animations estivales, des initiatives associatives et de nos projets environnementaux tels que la gestion différenciée des espaces verts, ont illustré notre esprit collectif et notre attachement à un cadre de vie durable. En 2025, nous poursuivrons dans cette dynamique, avec des projets comme le réaménagement du Jardin de la Forge et le développement d'initiatives comme « 1 carré pour la biodiversité ».

Nos associations ont également continué d'être des piliers de convivialité et de solidarité. Leurs engagements lors du forum des associations ou encore à travers leurs multiples activités méritent toute notre gratitude. Leur vitalité est le reflet de notre commune : une communauté chaleureuse et accueillante.

Voeux du maire

Vendredi 17 janvier à 20h à la salle de sport

Déroulé de la soirée :

- > Rétrospective 2024
- > Introduction de la soirée
- > Discours du Maire
- > Les grandes lignes du budget
- > Présentation
- > Clôture de la soirée des vœux par le verre de l'amitié



L'année qui vient sera aussi marquée par Saint-Malo s'emporte, notre événement phare de l'été. Prévus les 30 et 31 août 2025, cette fête promet, comme à chaque fois, d'être un moment de convivialité et de partage exceptionnel. Le thème des portes, symbole d'ouverture et de découverte, sera à l'honneur. Avec des animations pour tous, des balades insolites, des portes ouvertes dans les entreprises et un grand pique-nique collectif, cette édition s'annonce inoubliable. J'invite d'ores et déjà chacun à décorer sa porte pour participer à l'embellissement de notre commune et célébrer ensemble l'esprit festif qui unit, naturellement, les Malouines et les Malouins.

Enfin, je vous invite à nous rejoindre le vendredi 17 janvier 2025 à 20 h à la salle de sport, à l'occasion de mes vœux. Ce moment sera l'occasion de revenir sur l'année écoulée, de vous présenter les projets à venir, et de partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

En cette période de fêtes, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de tout le conseil municipal, une excellente fin d'année. Que ces instants, en famille ou entre amis, soient empreints de joie et de sérénité.

Continuons ensemble à faire de Saint-Malo-du-Bois une commune où chacun trouve sa place, où chacun contribue, à sa manière, à notre bien commun.

Avec toute mon amitié et ma reconnaissance,

Arnaud PRAILE

INFOS MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

Le samedi de 9 h à 12 h

La mairie est fermée le mardi après-midi

Place du Souvenir - 85590 SAINT-MALÔ-DU-BOIS

Tél. : 02 51 92 33 32

mairie@saintmalodubois.com

www.saintmalodubois.com

Base de Poupet

Tél. : 02 51 92 31 45 - **www.valleedepoupet.com**

Réalisation et impression **ICI** - 02 41 63 67 09

1^{er} semestre 2025

Mot du Maire

2

La vie du conseil municipal

4

Agenda

10

Liste des Services et associations

11

Actualités économiques, les entreprises Malouines

12

Dossier : pêche et chasse

14

St Malo s'emporte

17

La vie associative

18

L'État Civil :

31

Infos diverses

32

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Voici plusieurs années que nous nous retrouvons régulièrement pour mener à bien les différents services proposés par le CCAS.

Une attention particulière est portée auprès des personnes en difficulté, que cette aide soit matérielle ou financière. Si vous-même ou certains de vos proches ressentez le besoin d'être accompagné, demandez un rendez-vous CCAS auprès de l'accueil Mairie ou auprès de l'un des membres. La discrétion y est assurée.

Nous organisons également le repas annuel des aînés qui est toujours très attendu, surtout avec la participation des enfants qui viennent y apporter leur moment de bonheur par des chants.

Un autre service très apprécié : le « déplacement accompagné ». Les bénévoles de ce service se chargent de transporter les personnes qui ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens, pour les emmener à leurs rendez-vous, le plus souvent d'ordre médical. À ce sujet, il est toujours possible de venir étoffer cette belle équipe de conducteurs bénévoles. Si vous êtes intéressés, ne pas hésiter à vous renseigner à l'accueil de la Mairie.

Enfin, le spectacle « Au-delà de nos différences » qui est organisé par les différents CCAS de la Communauté de Communes de Mortagne-sur-Sèvre, est animé par des personnes en situation de handicap. Sourires et joie de vivre y sont les récompenses qui nous font dire : « j'ai bien fait de venir ! ». Edition 2025 le samedi 29 mars 14h30 à La Gaubretière.



► **Les membres de la commission :**

Arnaud PRAILE, Anthony RAUTUREAU, Michelle ALLAIRE, Anne MIDAVAIN, Isabelle LOIZEAU-BIRON, Sophie LERIN, Adeline ONILLON, Isabelle FONTENEAU, Emmanuelle LOYEAU, Isabelle GAZEAU, Lucie MICHENEAU, Bernard VITET, Vincent BIRAUD.

COMMISSION URBANISME



Le lotissement « Le Geneston » : l'ensemble des lots sont réservés ou acquis, 2 maisons sont construites aujourd'hui.

À ce jour, il reste qu'une parcelle à vendre qui se situe au bout de la rue des Acacias.

Pour le prochain lotissement qui s'orientera derrière le lotissement du Chemin Vert, les études d'esquisse sont terminées. Notre assistant maître d'ouvrage Vendée Expansion est désormais dans la phase de préparation technique et financière. Une liste d'inscription est disponible en mairie pour les personnes intéressées pour acquérir une parcelle.

► **Membres de la commission : Stéphane MORIN, Christian AUBINEAU, Robin BOISSINOT, Jean-Bernard FRUCHET, Sonia LAVAUD, Christophe GAULT.**

COMMISSION TOURISME

Tout ce qu'il faut, ou tout ce qu'il faudrait... mais on ne maîtrise pas tout ! La météo, entre autres.

Le mois de juillet, comme les mois précédents, n'incitait pas vraiment à camper. Heureusement, le mois d'août, bien que frisquet en bord de Sèvre, a vu son lot de vacanciers profiter pleinement du camping, de sa piscine et des diverses animations proposées sur le site.

Le camping a besoin de saisonniers. Et notre équipe de saisonniers a eu fort affaire cet été. Le camping a eu pour la première fois, des dégradations volontaires, des actes répréhensibles à gérer. Pas toujours facile pour ces jeunes, animés par le souhait de bien faire, de trouver la meilleure posture devant de tels agissements. Merci aux agents et aux élus pour leur soutien auprès de l'équipe de saisonniers. Ces quelques actes isolés ne reflètent heureusement pas l'ensemble des campeurs, qui font preuve de jovialité et respect.

Le camping a besoin de renouveau. Et là, on peut maîtriser. Nos hébergements n'échappent pas à la règle du vieillissement. Les 5 chalets ont



désormais laissé leurs emplacements pour être remplacés par 6 mobil-homes fonctionnels et adaptés à la nouvelle clientèle qui demande de plus en plus de servitudes. Ce sera un réel plus pour la prochaine saison.

Le camping a besoin d'animations. Là encore, on maîtrise. Au sein même du camping, toutes les semaines, sont proposées diverses activités tant pour les enfants, les jeunes que pour les adultes.

Les sorties canoës nocturnes, ouvertes à tous sur inscription, ont été un réel succès, grâce aussi à la participation

de la 3A et des parents du périscolaire. Merci à tous. Et il est sans compter des sorties pédestres ! Là aussi, n'hésitez pas à vous joindre au groupe pour une rando d'1h30 à 2h aux alentours de la base de Poupet.

Des moments où touristes et locaux échangent et profitent agréablement de notre environnement dont on est si fier !

► **Membres de la commission :**
Anthony RAUTUREAU,
Thomas HULIN, Catherine MASSE,
David DEVANNE, Marietta AUVINET,
Laurent PEREZ.

COMMISSION VOIRIE

Des chantiers d'étanchéité de voiries se sont réalisés fin août pour les fermes de la route des grèves.

Des travaux plus conséquents ont été fait rue du Doué. Rénovation de l'ensemble de la voie avec trottoir en enrobé beige, pour l'esthétique, et aussi pour limiter l'impact de la chaleur pour les cheminements piétons.



Nouveauté également avec la pose de pavé à joints engazonner sur les espaces de stationnement, pour permettre l'infiltration des eaux pluviales et là aussi réduire l'impact de la chaleur.

Pour compléter les travaux d'aménagement dans ce secteur, les travaux rue de la Vallée se réaliseront de mars à mai, dans le même esprit que la rue du Doué.

Il restera les travaux sur la place et devant les futurs logements, programmer en mars avril 2026, après les constructions des logements.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commission développement durable est heureuse de vous retrouver dans ce bulletin de fin d'année pour dresser un bilan de cette année 2024 qui nous a permis d'avancer sur les sujets en cours et d'en finaliser d'autres comme notre sentier pédestre « Au fil de l'Histoire ».

Mme X : « Ah bon ! Il y a un nouveau sentier sur St Malo ? Depuis quand ? »

Mr Y : « Il est long ? Il passe où ? »

Commission DD : On pensait bien que tous les Malouins le savaient, mais, à priori, ce n'est pas le cas. Alors voilà des informations complémentaires.

1. Rendez-vous à la mairie, équipé de votre téléphone, pour accéder au QR Codes.

2. Télécharger gratuitement cirkwi pour accéder à la page «Au fil de l'Histoire-St Malo du Bois»

3. Mais à quoi servent ces QR codes ?

- Des vidéos, à écouter, à voir
- Des épisodes sur note Histoire
- Des jeux pour petits et grands
- Un circuit guidé de 13 étapes 4 kms très facile - 1h30
- Des jeux de recherche, d'observation
- Retour sur les fêtes malouines

4. Mais si je n'ai pas mon téléphone ?

Des flyers sont à disposition au départ pour vous guider sur le sentier, mais vous n'accéderez pas aux vidéos. Dommage !

5. Je peux laisser un message à la fin de mon circuit ?

Pour marquer votre passage, accrochez un ruban à l'arbre situé à la fin du parcours. Et si vous avez des remarques, n'hésitez pas à en faire part en mairie. Ce sentier se veut évolutif. Donc les suggestions sont les bienvenues. D'ailleurs, lorsque vous lirez cet article des nouveautés auront été installés: photos, jeux...

Alors, maintenant que vous savez tout, vous n'avez plus qu'à le découvrir ou à le redécouvrir. Bonne balade !

Comme d'habitude, nous avons souhaité marquer les naissances des enfants de 2023 par la plantation d'un arbre. Cette année, l'opération « 1 enfant naît, 1 arbre grandit » s'est déroulée au rond-point du chevalet le samedi 23 novembre.



Comme prévu, le réaménagement des espaces verts du Jardin de la Forge est en cours. Les premières plantations devraient avoir lieu début 2025 et l'espace complètement fonctionnel au printemps.

Dans la continuité de notre politique de gestion différenciée des espaces verts et afin de mesurer encore mieux l'impact de cette méthode de gestion, nous souhaitons lancer une nouvelle expérience pour 2025 : « 1 carré pour la biodiversité » : Cette opération consiste à délimiter une petite surface d'espaces verts et l'entretenir le moins possible afin d'y étudier l'évolution de la biodiversité.

TRAVAUX DE GESTION des sentiers et dépôt de bois

Infos générales

Au fil des années, des sentiers sauvages ont été créés sans autorisation. La plupart traversaient les coteaux comme celui de Poupet, générant ainsi des problématiques d'érosion de sol, de dégradation d'habitats naturels et de dérangement pour la faune sauvage. Certains vieux arbres pouvaient également présenter un danger pour les usagers. Afin de limiter le nombre d'arbres à couper et d'être à couper et d'être cohérent dans sa mission de préservation de la biodiversité, le Département a souhaité réduire le nombre de sentiers qui morcelaient et impactaient l'ENS.

Pourquoi laisse-t-on le bois mort en forêt ?

Ce n'est pas un signe de mauvais entretien. Bien au contraire ! Branches, brindilles, petits morceaux de bois, appelés «rémanent», protègent le sol, enrichissent la fertilité de l'humus et participent ainsi au renouvellement

de la forêt. Les arbres cassés ou morts naturellement sur pied sont également conservés. Ils permettent à de nombreux insectes, champignons, oiseaux de s'en nourrir et d'y loger.

Les arbres tombés, à Poupet, sont laissés pour permettre le développement des micro-organismes indispensables à la décomposition de la litière forestière : bactéries, champignons, arthropodes, vers, mollusques, etc.

Exemple : Le pic épeiche construit ses loges et se nourrit dans le bois mort.

Nous souhaitons également poursuivre l'éco-pâturage et diversifier les animaux présents sur notre commune. Cette année, nous avons eu des naissances dans tous les parcs et c'était très sympa.



Concernant les décorations de Noël, nous avons souhaité changer les couleurs et vous apporter encore plus de joie et de gaieté en cette période de fêtes. Nous espérons que cela vous plaira !!!

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, de profiter de ces instants précieux en famille ou entre amis et une très bonne année 2025 avec la santé.

► **Membres de la commission :** Sonia LAVAUD, Adeline ONILLON, Catherine MASSÉ, Christophe GAULT, Christian AUBINEAU, Emmanuelle RETAILLEAU, Robin BOISSINOT, Sophie LERIN, Dorian RAIMBAULT, Cyrille MERLET.

► **Membres de la commission cimetière :** Dorian RAIMBAULT, Cyrille MERLET, Anthony RAUTUREAU, Isabelle LOIZEAU-BIRON, Anne MIDAVAINÉ.

COMMISSION BÂTIMENTS

Cette année 2024 se termine et il est temps de vous énumérer les différents travaux importants réalisés :



- Le premier (350 000 € dont aide CAF 145 000€) : la rénovation et l'agrandissement du bâtiment situé au carrefour de la rue des vendéens et le chemin de Benet. Ces travaux permettent aujourd'hui d'accueillir une nouvelle Maison d'Assistantes Maternelles pour permettre à notre commune d'avoir un nombre d'assistantes maternelles plus adapté à Saint Malo-du-Bois. Voici quelques photos pour mieux vous rendre compte du résultat.



- Le deuxième (60 000 €) : l'agrandissement des ateliers communaux (suite aux déménagements des bâtiments « rue des Vendéens » et « rue de Tempyre »). Cet aménagement permettra aux services techniques de disposer d'un ensemble pouvant répondre à leurs différents besoins.



- Le troisième (10 000 €) : la rénovation des marquages de la salle des sports. Celle-ci est utilisée tous les jours, les lignes sportives pouvant servir à plusieurs associations (Association Détente Sportive, basket, badminton, vent d'éveil, école, centre de loisirs, ...) avaient besoin d'être refaite.



- Le quatrième (8 000 €) : le changement des éclairages de la salle du Jubilé et de la partie ancienne du Périscolaire. Dans un souci de confort mais aussi d'économies, la commune s'est lancée depuis 2022 dans le changement des éclairages en Led des différentes salles (2022 : salle des sports, 2023 : mairie en partie et salle du théâtre de verdure).

- Le cinquième (7 000 €) : les changements des ouvertures du Moulin de Poupet. Les ouvertures vieillissantes en pvc ont été remplacé par des ouvertures alu. Lors de ces travaux, nous avons réfléchi à plusieurs solutions pour limiter l'impact des inondations que le moulin peut connaître (4 inondations de novembre 2023 à octobre 2024).



Le reste des travaux (30 000 €), certes moins coûteux individuellement mais conséquent au global et essentiel au bon fonctionnement de nos 15 bâtiments. Cela consiste à l'entretien, la réparation de tous le parc immobilier de la commune (entretien chaudière, couverture, réglages des ouvertures, peintures, sanitaires, vitres, éclairage...) et aux différents contrôles/vérifications (électriques, incendie, surveillance, sécurité de équipements ...).



Pour ce début 2025, le gros dossier est la rénovation du restaurant scolaire (le permis de construire est en cours et le choix des entreprises a été fait, place maintenant aux travaux. Pour cette nouvelle année, nous verrons aussi pour des travaux du côté des salles annexes du terrain de foot et des vestiaires de la salle des sports.

La commission Bâtiments vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

► **Membres de la commission :**
Cédric GASCHET, Michelle ALLAIRE,
Jean-Bernard FRUCHET, Christian
AUBINEAU, Stéphane MORIN.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

	SALLE JUBILÉ		SALLE POLYVALENTE	ESPACE CULTUREL	SALLE TEMPYRE		SALLE DE THÉÂTRE DE VERDURE	
	MALOUINS	EXTÉRIEURS	MALOUINS	MALOUINS	MALOUINS	EXTÉRIEURS	MALOUINS	EXTÉRIEURS
Journée complète	240 €	360 €	180€	200€	80€	120€	-	-
Journée en semaine	-	-	-	-	-	-	175€	260€
Journée en WE ou férié	-	-	-	-	-	-	200€	300€
Vin d'honneur (coupure à 15h)	175€	260€	140€	160€	60€	80€	-	-
Forfait 2 jours	350€	520€	-	-	-	-	285€	430€
Forfait semaine	-	-	-	-	-	-	400€	600€
Installation la veille ou remise en état le lendemain jusqu'à 10h	20€	30€	20€	20€	-	-	20€	30€
Forfait énergie assos (hors AG et activités)	80€	80€	50€	50€	40€	40€	50€	50€
CAUTION	1 000€	1 000€	600€	1 000€	600€	600€	1 000€	1 000€

RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Samedi 1^{er} juin 2024, il est midi.

Dans la salle de sport, la préparation de l'événement touche à sa fin ! Ce forum, voilà déjà quelques mois qu'il est en gestation et les 23 associations de notre commune et du Pays de Mortagne qui ont répondu « présent » ajustent les derniers détails esthétiques de leur stand. L'invitation a

été lancée à tous les malouins pour découvrir ce qu'il se vit au sein de ces associations. Dès 14h, les stands reçoivent leurs premiers visiteurs et les premières animations proposées ont lieu. La Malaurentaise commence par un concert de son orchestre des jeunes musiciens, puis tout au long de l'après-midi, les visiteurs apprentis bricoleurs ont tenté de réparer leurs appareils en panne grâce au Collectif Terre d'Action. Régulièrement, l'ADS a fait des démonstrations de pickleball et de swin-golf. Puis Vent d'Eveil et le basket ont proposé des activités pour les plus jeunes. Un parcours en fauteuil roulant a même pu être testé pour que les « valides » se rendent compte des difficultés rencontrées par les personnes se déplaçant en fauteuil (merci à la Clairière O'canapé pour cette belle initiative). Sur leurs

stands, Vie Libre proposait un parcours avec des lunettes de simulation de consommation d'alcool et la gaule St Laurentaise a impressionné le public avec son simulateur de pêche !

Un après-midi donc bien rempli où les malouins ont donc découvert un peu plus leurs associations qui, pour certaines, en ont profité pour enregistrer les adhésions pour la nouvelle année scolaire. Même si de nombreux adhérents peuvent dorénavant s'inscrire « en ligne », certains privilégient encore la rencontre pour confirmer les horaires, obtenir une réponse à une question...



COMMISSION JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

QUELQUES RETOURS SUR LE DISPOSITIF «ARGENT DE POCHÉ» DE CETTE ANNÉE 2024



Des chantiers essentiellement orientés pour l'aménagement du sentier pédestre. :

- Le parcours bambous dans la coulée au-dessus des étangs. (l'Arche des P'tits loups s'est associé à cette activité en l'agrémentant de rondins de bois décorés par les enfants).
- Les peintures au sol dans le sentier des Ambilâtres en octobre
- La création d'un nouveau jeu au jardin des 4 pommiers en octobre

Mais aussi,

- Le nettoyage des poteaux main courante du terrain de sports
- La pose de copeaux et des plantations dans le cimetière
- Le nettoyage de la signalétique dans le bourg.

La météo n'a pas toujours été favorable aux chantiers, ce qui a pu limiter quelques actions...ceux-ci ne se réalisant que pendant des vacances scolaires ! Mais la météo est toujours bonne niveau ambiance. La bonne humeur et les contacts intergénérationnels sont toujours appréciés de part et d'autre.

Bilanjeunes et€

Même si on doit se répéter, il va de soi que sans des encadrants, nous ne pourrions réaliser ces chantiers. Merci donc à ceux qui acceptent de donner de leur temps, afin que les jeunes Malouins puissent avoir l'opportunité de s'impliquer activement dans notre commune.

Et il va de soi, également, que nous accueillons toutes les personnes intéressées par des chantiers. Ils peuvent être très divers et toutes les propositions sont les bienvenues !

LE COLOR'ADO A FERMÉ SES PORTES

A noter cependant, que malgré l'interruption des activités, un petit groupe a participé au nettoyage des sentiers lors des concerts du festival au Bois Chabot cet été. En compensation, ils ont assisté à la coupe du monde VTT Trial et à un spectacle show au Vendespace. Bravo et merci à eux !

Une fermeture temporaire, c'était notre plus grand souhait.

Et bien voilà, une animatrice jeunesse vient d'être recrutée par familles rurales. Quel soulagement pour nos jeunes !

A la lecture de cet article, Audrey Vallon aura déjà pris ses fonctions au sein du Color'Ado, puisque son entrée officielle date du 2 décembre. Mais c'est surtout en ce début d'année 2025, que les 11-18 ans vont pouvoir réintégrer leur local, accompagnée de leur nouvelle animatrice.

Nous lui souhaitons une bonne intégration à St Malo, ainsi que de bons moments avec les jeunes.

► **La commission jeunesse : Cédric GASCHET, Catherine MASSÉ, Anne MIDAVAIN, Isabelle LOIZEAU-BIRON, Marietta LEMOINE, Anne LAMOTTE, Floriane FERCHAUD.**



PLANNING 2025 DES FÊTES ET DES MANIFESTATIONS

JANV.	JEU. 16	Assemblée générale du Club de l'Amitié	14h30	Salle Polyvalente
	VEN. 17	Vœux du Maire	20h00	Salle de Sport
	SAM. 25	Assemblée générale et poule au pot - UNC ⁽¹⁾	11h00	Salle Polyvalente
FÉV.	DIM. 02	Vente de bottereaux par LACIM ⁽²⁾	Après la messe	Salle Polyvalente
	JEU. 13	Assemblée générale - ADS	11h00	Salle Polyvalente
MARS	LUN. 03	Assemblée générale AMI MALVENT	19h00	Chez les Frères de ST Gab à St Laurent S/Sèvre
	SAM. 29	Au-delà de nos différences	14h30	La Gaubretière
	DIM. 30	Concours de belote de l'ADS	14h00	Salle Polyvalente de Chambretau
		Spectacle annuel de l'école de musique - La Malaurentaise		Salle « La Clef des Champs à St Laurent S/Sèvre
	Chorale OSATAKE organisée par AMI MALVENT	15h00	Eglise St Malo-du-Bois	
AVRIL	JEU. 24	Repas des Aînés		
	SAM. 26	Tournoi de Belote organisé par le Basket		Salle du Jubilé
MAI	JEU. 8	Cérémonie du 80ème anniversaire de la fin du 2eme conflit mondial		
	DIM.25	Festi-trail organisé par le Raid Vallée de Poupet		Vallée de Poupet
JUIN	DIM. 15	Kermesse de l'École		
	VEN. 20	Gala de danse - TakabouG'	20h30	Salle « La Clef des Champs à St Laurent S/Sèvre
	SAM. 21	Gala de danse - TakabouG'	20h30	Salle « La Clef des Champs à St Laurent S/Sèvre
JUIL.	DU 25 JUIN AU 18 JUIL.	Festival de Poupet		Poupet
AOÛT	SAM. 30 & DIM. 31	St Malo s'emporte		
NOV.	MAR. 11	Cérémonie du 11 Novembre	9h30	Au Monument aux Morts

(1) UNC : Union Nationale des Combattants

(2) Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde

SPORTS ET LOISIRS

- ▶ **A.D.S.** (Association Détente et Sport)
Françoise GROLLEAU
17, rue du Cormier
06 70 57 14 32
- ▶ **BADMINTON**
Lucien BOISSINOT
1, rue du Lavoir
06 23 32 84 03
- ▶ **BASKET**
Marine LAULAN
7, rue Bel-Air
06 38 67 59 03
- ▶ **CHASSE**
Dominique LERIN
3, rue de la Croix Merlet
06 07 12 13 65
- ▶ **CLUB DE L'AMITIÉ**
Annick GUEGNIARD
9, rue de la Vallée
06 88 58 51 23
Annick BARRÉ
3, place du Puistier
02 51 92 39 26
- ▶ **FOOTBALL CLUB**
Mickaël GOMBERT
2, chemin de Bel-Air
07 49 00 49 31
- ▶ **GYM FÉMININE**
Michèle RAPIN
8, rue Marie-Mayne
02 51 92 38 45
- ▶ **PÊCHE «LA GAULE ST LAURENTAISE»**
Vincent GAUDICHEAU
11, boulevard du Poitou à La
Chapelle-Largeau
06 63 67 20 86
- ▶ **RAID VALLÉE DE POUPEP**
Vincent BOURASSEAU
22 rue du Chemin Vert
06 72 07 68 00
- ▶ **TAKABOUG'**
Justine HULIN
Le Vau Joly
06 49 42 15 00
- ▶ **U.N.C.**
(Union Nationale des Combattants)
Bruno PIGNON
34, rue des Néfliers
06 24 69 82 64
- ▶ **VENT D'ÉVEIL**
Loïc MARSAULT
5, rue du Chemin Vert
06 85 90 90 23
- ▶ **YOGA «GRAINE DE LOTUS»**
Valérie GODET
2, La Trainelière aux Epesses
06 38 44 01 09

ANIMATIONS ET CULTURE

- ▶ **A.A.A.**
(Association Animation Accueil)
Christophe GAULT
17, rue des Néfliers
06 13 69 36 63
- ▶ **BIBLIOTHÈQUE**
Françoise TOUZÉ
8, place du Coteau
02 51 67 84 32
- ▶ **BIDONS DE L'AN FER**
Samuel POIRIER
28, rue des Roseaux
06 10 50 16 40
- ▶ **FESTIVAL DE POUPEP**
Philippe MAINDRON
13, rue de la Perdriette
02 51 57 32 14
- ▶ **LA MALAURENTAISE**
(École de musique)
Nadia MANCEAU
4, rue des Acacias
06 89 86 06 69

AFFAIRES SCOLAIRES
ET JEUNESSE

- ▶ **A.G.R.E.S.P.O.** (Restaurant scolaire)
Sandrina JADAUD
2, impasse des Iris
06 30 29 87 27
- ▶ **A.P.E.L. - ÉCOLE**
Estelle MANCEAU
2, Champtotot Neuf
06 58 37 46 81
- ▶ **ENFANCE ET FAMILLE**
Adeline MANCEAU
1, La Vergnaie - Chanverrie
06 76 70 64 65
- ▶ **OGEC-ÉCOLE**
Correspondant Luc ROBINEAU
1, rue des Acacias
07 76 85 79 55

SERVICES

- ▶ **FAMILLES RURALES**
Julie AIRAUD
24, rue des Ancolies
- ▶ **ACCUEIL DE LOISIRS**
Alexandra RAMBAUD
La Bretonnière le Blanc
06 70 74 12 94
- ▶ **U.C.A.A.M** (Unions Commerçants Artisans Agriculteurs Malouins)
François SOURISSEAU
Place du Souvenir
06 69 58 46 60

SERVICES suite

- ▶ **COLOR'ADO**
Valérie DARDENNE
La Bretonnière le Blanc
02 51 61 51 88
- ▶ **TRANSPORTS SCOLAIRES**
Communauté de Communes du
Canton de Mortagne-sur-Sèvre
La Verrie - 02 51 63 06 06
- ▶ **A.D.M.R.** (Aide à la personne)
Comité de Secteur ADMR SAAD
Maison médicale
2, rue Mozart - Mortagne-sur-Sèvre
02 52 61 48 11
- ▶ **A.D.M.R.** (S.S.I.A.D.)
Manou FRUCHET
Le Puy Moisson - 02 51 92 35 85
- ▶ **SAINT HUBERT** (location matériel)
Christian BARRÉ
7, rue des Néfliers - 06 95 29 68 81
Brice BARON
20, rue des Néfliers - 07 87 27 42 03
Samuel BERTRAND
22, rue des Néfliers - 07 77 06 78 94
- ▶ **LES JARDINS DU BORDAGE**
Dorian RAIMBAULT
2, rue du Cormier - 06 19 30 04 26

SOCIAL

- ▶ **AMI MALVENT**
Michelle ALLAIRE
5, La Lande - 06 80 33 54 09
- ▶ **L.A.C.I.M.**
(Les Amis du Coin de l'Inde et du Monde)
Yvon EVAIN - 1, impasse de Bellevue
02 51 92 34 65
- ▶ **LA CLAIRIERE O'CANAPE**
Anne-Lise GIRARD
14, rue du Lavoir -
clairiere.o.canape@gmail.com
- ▶ **LES BALADINS DE LA MÉDECINE**
Pierre DUPAIN
4bis, rue du Doué - 06 07 13 16 92
- ▶ **SECOURS CATHOLIQUE**
Yves SEGUIN
Le Fleuron - 02 51 92 37 81
- ▶ **TELETHON**
Jean-Pascal RAMBAUD
La Bretonnière le Blanc
07 55 66 89 02
- ▶ **VIE LIBRE**
Geneviève BLANCHARD
5, impasse des Ilôts - 02 51 67 85 36

LES ENTREPRISES MALOUINES

OBOJARDIN

La SARL Paysage Vendée Bocage s'implante à Saint-Malo-du-Bois, zone de la Perdriette. L'entreprise, qui fait partie du groupe Obojardin (48 employés), se joint aux autres structures situées à Cholet et Bressuire.

« Nous avons la volonté de nous installer dans ce secteur avec l'envie de participer à la vie locale. Saint-Malo-du-Bois est centré dans le bocage », indique le gérant Vincent JOZELON. Les associés, David AUGER, chargé d'affaires, Eddy BAUDON, chef d'exploitation, et Jacques GAUTHIER, responsable entretien, ne sont pas en terre inconnue puisqu'ils sont originaires des Herbiers, de La Gaubretière et de Mortagne-sur-Sèvre.

Paysagiste attentif aux besoins de ses



clients, Obojardin conçoit et aménage des espaces de vie extérieurs. Grâce à son bureau d'étude, l'entreprise propose des plans et vidéos en 3D pour permettre aux clients de visualiser leurs projets avant leur réalisation.

Ils interviennent sur différents aspects des aménagements, réalisant des terrasses avec des revêtements variés comme la céramique, le dallage en pierre naturelle ou le bois. Pour apporter de l'ombre et du confort, Obojardin installe des pergolas bioclimatiques, des pergolas en bois ou des voiles d'ombrage. Le cœur du métier est bien évidemment le végétal. De beaux projets de plantations, avec des essences locales, sont en cours de réalisation.

Obojardin crée également des accès pour véhicules et piétons, ainsi que

des portails, des clôtures et des carports.

Grâce à leur autre structure, Jardi Services Entretien, ils peuvent également entretenir les jardins tout en faisant bénéficier leurs clients d'un crédit d'impôt à hauteur de 50 %. Avec l'avance immédiate, les clients profitent en temps réel de leur avantage fiscal.

L'entreprise a à cœur de se développer en intégrant des jeunes. « Notre métier dynamique attire les jeunes. Nous formons huit apprentis. » Le secteur d'activité s'étend sur un rayon de 30 km.

Paysage Vendée Bocage
3, rue des Noisetiers
Tél. 02 51 63 00 83
Mail : obojardin.com

ENTREPRISE AUBINEAU LES BATISSEURS



Liste de l'équipe dans l'ordre : Aurélien, Maxime, Frédéric, Victor, Patrick, Quentin, Emilien, Anthony, Mathieu, Nicolas, Jérôme, Blandine, Clara
Absents : Guy, Frédéric, Matéo

En avril 2025, l'entreprise Aubineau Les Bâtitisseurs fêtera ses 25 ans d'activité. Fondée en 2000 par Patrick AUBINEAU et Benoit PASQUIER, l'entreprise a commencé modestement avec deux employés à la Réardière avant de s'établir à la Perdriette en 2005. Ce changement de site a marqué le dé-

but de son expansion.

Au fil des années, Aubineau Les Bâtitisseurs a poursuivi sa croissance. En 2013, l'entreprise a agrandi son dépôt, suivi de l'inauguration de nouveaux bureaux en 2015. Fin 2022, un second dépôt a été acquis pour le stockage du matériel et le tri des déchets de démolition, soulignant l'engagement écologique de l'entreprise. Avec 16 salariés, dont deux apprentis, l'entreprise propose une vaste gamme de services : constructions neuves, rénovations, bâtiments agricoles et industriels, fondations pour ombrières photovoltaïques, ainsi que la réalisation de couvertures et d'enduits. L'entreprise intervient pour les particuliers et également dans le secteur tertiaire. Aubineau Les Bâtitisseurs est fière de travailler en collaboration avec des maîtres d'œuvre, architectes, associations et collectivités, sur un rayon de 40 à 50 kilomètres autour de Saint Malo-du-Bois. Les valeurs de qualité, de confiance,

de cohésion et d'humanité définissent son approche. L'entreprise attache aussi une grande importance à l'amélioration des conditions de travail. Aujourd'hui, les tâches sont moins pénibles, grâce aux avancées technologiques et aux équipements modernes qui facilitent le quotidien des maçons. En février 2024, une association avec Jérôme LECLERC, Maxime BILLAUD et Blandine FRUCHET a été conclue pour assurer la pérennité d'Aubineau Les Bâtitisseurs. Cet engagement vise à préserver les valeurs qui ont fait la réputation de l'entreprise et à transmettre un savoir-faire apprécié.

Face aux défis économiques actuels, la diversification des compétences et des services permet à Aubineau Les Bâtitisseurs de rester adaptable et réactif, garantissant ainsi la continuité de son succès local.





ESPACE COQUELICOT

Deux ans après son ouverture, « l'espace Coquelicot », lieu de santé et de mieux-être à Saint-Laurent-sur-Sèvre, accueille désormais 5 praticiennes dont 3 malouines qui nous présentent leur activité :

- Sophie BOISSINOT propose des séances de luxopuncture (lumière infra-rouge pulsée sur des points réflexes du corps situés sur les méridiens), de réflexologie (pressions sur des points réflexes des pieds) et de pressothérapie.
- Louise PASQUIER intervient en tant que naturopathe comme éducateur de santé
- Manuella RONGEARD exerce la Gestalt thérapie, qui est une méthode de psychothérapie humaniste et relationnelle

Sophie, installée depuis 17 ans à la Blaire, a été contactée il y a déjà plus de 2 ans pour intégrer ce cabinet partagé. Etant originaire de Saint Laurent-sur-Sèvre, cela était aussi l'occasion pour elle d'un « retour aux sources » pour un jour par semaine au cabinet. Et depuis, de nouvelles personnes sont venues la consulter.

Manuella, lors de son expérience de coordinatrice au festival de Poupet a rencontré une grande variété de types de personnalités et cela lui a demandé de nombreux ajustements pour pouvoir travailler avec chacun. Ces rencontres très variées ont fini de révéler son intérêt pour le relationnel. Ainsi, en parallèle,



elle a débuté une longue formation de 7 ans en psychothérapie qui lui a permis de comprendre les fonctionnements et les blessures des femmes et des hommes pour les aider à avancer.

Louise tire sa vocation de naturopathe d'une forte passion pour la nature et le vivant et par une volonté d'utiliser le plus justement leurs ressources pour optimiser notre santé. Elle a d'ailleurs pu expérimenter cela au cours de son voyage de 3 ans autour du globe, dans des régions où l'approche de la santé est très différente de ce que l'on vit dans notre pays. Quand le projet de cabinet partagé s'est créé, Louise souhaitait d'abord finaliser ses études de naturopathie mais elle se posait des questions sur son projet d'installation. Elle a finalement sauté sur l'occasion d'intégrer l'espace Coquelicot.

D'ailleurs les 3 praticiennes soulignent l'importance de pouvoir travailler dans ce lieu partagé, surtout en exerçant une activité « seule » avec les personnes qui viennent consulter. Cela leur permet de se sentir moins isolées et elles en profitent aussi pour continuer à apprendre à se découvrir les unes les autres dans

leur pratique mais aussi à se connaître elles-mêmes. Elles ont pour objectif de travailler ensemble pour étoffer les propositions pour leurs clients. Cela a déjà débuté par des ateliers « Dedans / Dehors », proposés à des groupes pour combiner la naturopathie et la Gestalt thérapie. D'autres associations de pratiques vont probablement voir le jour dans le futur !

Pour être totalement complet sur cet espace Coquelicot, on n'oubliera pas non plus Gaëlle GLEHELLO, qui propose des séances de shiatsu traditionnel et de réflexologie, ainsi qu'Aude Guicheteau (ancienne malouine), qui a intégré le cabinet en fin d'année en tant que praticienne en hypnose.

Sophie BOISSINOT – 06 19 32 18 48
 Facebook : Sophie Boissinot Luxopuncture Réflexologie Pressothérapie
<https://sophie-boissinot-luxopuncture-et-reflexologie.webnode.fr/>

Manuella RONGEARD – 07 72 39 80 46
 Facebook et Instagram : Manuella Rongear – Gestalt Thérapie

Louise PASQUIER – 07 71 77 91 55
 Instagram : louise.pasquier.naturopathe

Espace Coquelicot – 94 place Georges Clémenceau 85290 Saint Laurent-sur-Sèvre
 Facebook : Espace coquelicot



PIERRE LAMBIN, ARTISAN DES MÉTIERS DU BATIMENT

Natif du choletais, j'ai emménagé à Saint Malo-du-Bois en 2011.

Après avoir exercé pendant plus de 15 ans le métier de carrossier/peintre automobile, j'ai décidé en 2015, après un licenciement économique, de me reconverter dans les métiers du bâtiment en réalisant une formation d'agent d'entretien du bâtiment. J'ai

ensuite pu me former et acquérir de l'expérience dans une entreprise de multi-services (placo, plomberie, électricité, carrelage, ...). En 2018, j'ai décidé de créer ma propre entreprise, spécialisée dans la rénovation de bâtiments. Je propose des travaux de placo, carrelage, peinture, faïence et travaille en lien avec d'autres artisans (plombiers, électriciens, ...) pour la réalisation de chantiers clef en main. Je me déplace dans le 85 et les départements limitrophes.

Vous pouvez me joindre au 06 62 68 20 57 ou à l'adresse mail : pierre.lambin@hotmail.com

DOSSIER : PÊCHE ET CHASSE

ASSOCIATION DE LA CHASSE

LA CHASSE : UN LOISIR ENCADRÉ

En France, la chasse est une activité réglementée. Pour la pratiquer, il faut détenir un permis de chasser, obtenu après avoir passé avec succès un examen dont la préparation est assurée en amont par les fédérations départementales des chasseurs. Environ un million de personnes valident chaque année leur permis de chasser.

Pour être en règle en action de chasse, toute personne doit être titulaire :

- d'un permis de chasser (titre délivré après examen par l'Office français de la biodiversité)
- d'une validation annuelle ou temporaire (à régler auprès d'une fédération départementale)
- d'une assurance

Il est également nécessaire d'être autorisé par le titulaire du droit de chasse sur le territoire concerné, ainsi que de respecter les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse.

LES PRINCIPAUX MODES DE CHASSE EN FRANCE

La chasse à tir :

Principal mode de chasse en France, la chasse à tir se pratique avec une arme à canon lisse pour le petit gibier, et à canons rayés pour le gros gibier. On peut notamment chasser devant soi pour le petit gibier, et en battue, à l'approche, à l'affût pour le grand gibier.

La chasse à courre, à cor et à cri (ou vènerie) :

Pratiquée depuis plus de six cents ans, la chasse « à courre, à cor et à cri » compte aujourd'hui 10 000 pratiquants et 390 équipages (218 de vènerie à pied et 172 de vènerie à cheval). Six espèces sont ici concernées : cerf, chevreuil, sanglier, renard, lièvre et lapin. La chasse à courre se pratique en équipage, qui regroupe les veneurs et la meute de chiens. Le cheval n'est un auxiliaire de la chasse à courre que pour la « grande vènerie » qui courre le cerf, le chevreuil et le sanglier. Le renard, le lièvre et le lapin de garenne se chassent à pied, derrière les chiens.

Le déterrage (ou vènerie sous terre) :

La chasse au déterrage se pratique avec des chiens qui permettent de déloger dans leurs terriers les espèces concernées (blaireau et renard).

La chasse au vol :

Vieille de près de trente-cinq siècles et originaire d'Asie centrale, la chasse au vol s'est propagée en Europe à partir du Moyen Âge. Elle connaît un renouveau dans les pays du Golfe persique aujourd'hui et a récemment été inscrite sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco. Deux types de chasses coexistent : le haut-vol (si l'on ne chasse que des oiseaux) et le bas-vol (si l'on chasse oiseaux et petits mammifères). Pour la première, on a recours à la Buse de Harris, à l'Autour des Palombes ou à l'Aigle Royal. Pour la seconde, au Faucon Pèlerin.

La chasse à l'arc :

Bénéficiant d'une image de chasse « éthique » et « sportive », ce mode de chasse connaît un engouement certain depuis quelques années. Elle se pratique après une formation obligatoire et nécessite de posséder le permis de chasser traditionnel.

LES ACTIONS NATIONALES POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Tout au long de l'année, les chasseurs interviennent dans nos campagnes



pour préserver l'environnement, restaurer sa biodiversité et sauvegarder la faune, qu'il s'agisse d'espèces chassables ou non. A travers la base nationale Cyn'Actions Biodiv' et le dispositif d'éco-contribution, il est possible de connaître précisément la contribution des chasseurs en faveur de la biodiversité.

<https://www.chasseurdefrance.com>

Le réseau associatif de la chasse se mobilise en faveur de la biodiversité au travers d'actions de terrain concrètes comme des restaurations de zones humides, des plantations de haies, des couverts d'intérêts faunistiques et floristiques ou encore des systèmes anticollisions pour la faune sauvage sur le bord des routes.

Le dispositif « Eco-contribution » créé par la loi chasse de juillet 2019 est une dotation obligatoire des chasseurs assortie à un soutien de l'État dans le but de financer la mise en œuvre d'actions concrètes, proposées par les Fédérations de chasseurs au service de la biodiversité. Ces projets, sélectionnés sur dossiers sont évalués en totale transparence tout au long de leur mise en œuvre.

LA CHASSE DANS LE DÉPARTEMENT

En Vendée, la chasse est ouverte cette année du 15 septembre au 28 février 2025.

La chasse à tir du petit gibier sédentaire (lapin, lièvre, perdrix rouge et grise, faisan) et de la bécasse est suspendue chaque mardi, à l'exclusion des jours fériés, sur l'ensemble du territoire du département durant toute la saison de chasse 2024-2025.

La fédération départementale – FDC 85 a, entre autres, les missions suivantes :



- Apporter son aide au plan technique et coordonner les efforts en vue de faciliter et d'améliorer la pratique de la chasse dans le département de la Vendée
- Assurer la promotion et la défense de la chasse dans le département
- Subventionner des aménagements destinés à mettre en valeur ou à restaurer des paysages (ex : plantation d'arbres, restauration de mares, réhabilitation d'espaces incendiés, réalisation d'inventaires floristiques ou faunistiques, participation à des programmes de compensation écologique, etc.)
- Collaborer avec le monde agricole et forestier à la sauvegarde et à la création d'habitats favorables à la faune sauvage
- Réaliser des études scientifiques sur des espèces endémiques d'un territoire ou d'un département afin de déterminer si ces espèces sont stables, menacées ou exigent une régulation
- Coordonner la cohésion des actions des associations Communales et Intercommunales de Chasse Agréées et prendre des décisions relatives à leur agrément, leur territoire ainsi qu'en matière de sanctions discipli-

naires.

- Rédiger tous les 6 ans le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC), en concertation notamment avec la chambre d'agriculture, les représentants de la propriété privée rurale et les représentants des intérêts forestiers

Propos recueillis auprès de Jacky SOURISSE et de Dominique LERIN – Association des chasseurs à Saint Malo-du-Bois

De la Chasse traditionnelle, à la chasse de régulation

Qu'il est bien loin le temps de la chasse « à papa ». Familiale, mais aussi avec 2-3 amis, que l'on pratiquait avec quelques chiens.

Pas besoin de parcourir des immensités de terrain, le petit gibier était encore bien présent dans nos campagnes.

Avec la disparition des insectes et surtout les maladies, toute cette petite faune : perdrix, faisans, lapins n'existent quasiment plus. Et bizarrement, en même temps que la baisse drastique du nombre de chasseurs.

Les aménagements incités par la fédération se sont taris, les sentiers et les

chemins se sont recouverts d'épines, il ne reste plus que les souvenirs.

Pendant ce temps, maître renard s'est multiplié, les chevreuils et les sangliers sont venus s'installer dans notre bocage. Ces animaux n'ont en définitive aucun prédateur, si ce n'est l'Homme.

Les dégâts dans les cultures, ainsi que les collisions routières, nous obligent à les chasser. Mais on ne traque pas le sanglier comme un lapin. La battue devient donc la norme et c'est ainsi que l'on est passé de la chasse « balade » à la chasse plus statique, plus administrative, codifiée et réglementée.

Toute personne voyant cet alignement de tenue orange fluo peut être surprise, voir inquiète. Mais ce type de pratique est très structuré et la sécurité prime avant tout.

Cyclistes, promeneurs, joggeurs exerçant leurs loisirs sur le domaine public ne doivent pas hésiter à engager la conversation avec les chasseurs pour échanger, se rassurer des us et coutumes de chacun.

Le Bureau

N.B : le domaine privé étant soumis à l'autorisation du propriétaire.



ASSOCIATION LA GAULE ST LAURENTAISE

L'Association Agréée de Protection de la Pêche et des Milieux Aquatiques « La Gaule Saint Laurentaise » touche environ 400 pêcheurs de tous âges, adhérents à la fédération ou prenant des cartes pour pêcher occasionnellement.

Comme toutes les associations en lien avec la nature, les pêcheurs de la Gaule Saint Laurentaise remarquent les effets du changement climatique sur leur loisir ou leur passion. Alain GAUCHER, Guy MARILLAUD, tous deux membres du bureau et Alain PAPIN, secrétaire de l'association (qui totalisent à eux trois quelques dizaines d'années d'expérience de pêche !) nous en disent un peu plus sur la pratique actuelle de la pêche autour de la Sèvre Nantaise et son évolution.

Si la pêche par le passé se pratiquait souvent pour l'alimentation personnelle, aujourd'hui on observe quelques nouvelles pratiques qui relèvent pour certaines plus de la performance, mais qui sont aussi liées à l'évolution de la population piscicole.

Nos pêcheurs citent en premier lieu le silure glane, nouvel habitant de la Sèvre, arrivé depuis les années 1990. Le dernier gros spécimen pêché par les adhérents atteignait presque 2m30, pour un poids supérieur à 70 kg. Ce gros poisson n'a pas de prédateur, à part lui-même. Depuis qu'il est présent nos pêcheurs ont vu la population des poissons chat, considérés comme nuisibles, disparaître.

Avec le silure, pourtant non considéré comme nuisible à ce jour, le pseudorasbora est aussi présent et représente une menace pour les autres poissons puisque cette espèce est porteuse de maladies. On rajoutera à cette liste les écrevisses de Louisiane qui ont particulièrement apprécié les derniers hivers doux. Ces crustacés peuvent se reproduire jusqu'à 6 fois par an lors de chaudes années. En octobre dernier, l'une des activités de la semaine sans télé, à Saint Laurent-sur-Sèvre, a permis à des jeunes d'en prélever une quantité non négligeable. Les modifications se constatent aussi en rive des cours d'eau, avec de nouvelles herbes dont certaines considérées comme envahissantes, mais

qui permettent aussi à certains poissons, insectes et batraciens de se protéger. On aperçoit aussi les cyanobactéries, qui sont particulièrement présentes en périodes chaudes dans les eaux stagnantes de la Sèvre. Et puis le milieu aérien apporte aussi ses dangers, avec les cormorans marins, dorénavant très présents dans notre Bocage et trop gourmands pour nos poissons, puisqu'ils en consomment quotidiennement jusqu'à 400 g !



Ils clament haut et fort que, quand on parle de biodiversité, il ne faut pas s'arrêter à ce qui est visible et qu'il faut aussi prendre en compte la vie piscicole qui participe aussi à l'équilibre dans la chaîne alimentaire. D'ailleurs ceux qui ont horreur des moustiques peuvent regretter que la population des poissons, qui apprécient volontiers leurs larves, ne soit en baisse...

Pour préserver le milieu aquatique de la Sèvre et de ses petits affluents, les pêcheurs de la Gaule Saint Laurentaise continuent d'agir pour l'éducation et le développement de la pêche en participant aux actions de comptage et d'identification de population piscicole lors des vidanges d'étangs (tous les trois ans) ou bien de pêche électrique, une technique qui se pratique en groupe sur une longueur définie d'un cours d'eau en le remontant et qui permet d'étourdir temporairement le poisson afin qu'il remonte à la surface pour le comptabiliser. Ils veillent aussi à permettre à la Sèvre d'être bien peuplée en réalisant des alevinages.



Nos pêcheurs sont les premières sentinelles de la santé de nos cours d'eau et ils veillent à alerter dès qu'une pollution est détectée. Sur le parcours de pêche de la Sèvre qui leur est attribué, ils ont créé 40 postes de pêche qui sont dorénavant géolocalisés. Dernièrement, ils peuvent compter dans leurs effectifs deux gardes particuliers assermentés dont le premier rôle est en premier lieu de faire de la prévention et de l'éducation. L'une des particularités

de la Fédération Nationale de la Pêche en France (plus de 1.5 millions d'adhérents, ce qui en fait la 2^{ème} association française par son nombre d'adhérents après le foot) est de devoir conjuguer avec les fédérations départementales et les associations locales, qui peuvent avoir des règles différentes. D'où l'importance de bien s'informer si l'on veut pêcher dans un lieu en dehors de ses habitudes, car les amendes en cas de non-respect des règles peuvent être très salées !

Notre commission du développement durable a eu dans ses premiers projets la mise en frayère d'un des étangs de Sainte Hélène dès le début du mandat. Ces zones, nos pêcheurs les connaissent bien puisqu'il y en a aussi d'autres sur la zone géographique de leur association. D'ailleurs, ils soulignent avec malice qu'en cette fin d'année 2024, il faudrait intervenir dans cette zone puisqu'ils la trouvent envahie et les roseaux envahissants au point d'agir comme un obstacle pour les poissons entre l'étang et la frayère. Cela serait dommage qu'elle ne puisse pas remplir son rôle !

Si l'on évoque avec eux la manière dont les citoyens non-pêcheurs peuvent aider les pêcheurs, on sent que la discussion est un peu plus tendue. Ils nous font part de quelques comportements manquant de civisme et regrettent que certains ne respectent pas les endroits dédiés à la pêche. Ils reconnaissent également que c'est par manque de connaissances que ces comportements arrivent. Cependant il n'est pas rare que des promeneurs s'intéressent bien volontiers à ce que les pêcheurs peuvent attraper, et aussi à leur matériel qui a beaucoup évolué depuis ces dernières années. Alors, Malouins, nous qui sommes fiers de cette vallée de Poupet, où la Sèvre en est le symbole et nous le rappelle en prenant vraiment possession des lieux, ayons à cœur de préserver cette vie végétale et animale pour que les 75 jeunes pêcheurs de moins de 18 ans de l'association puissent dans 50 ans à leur tour raconter à la population de Saint Malo-du-Bois comment ils ont réussi avec succès et aussi avec l'aide de nous tous à préserver la pêche comme un loisir toujours d'actualité.

Plus d'information :

<http://federation-peche-vendee.fr/association/la-gaule-saint-laurentaise/>
<http://lagaulestlaurentaise.e-monsite.com/>
 Page Facebook : la Gaule St Laurentaise

FÊTE 2025 SAINT MALO S'EMPORTE



Comme annoncé dans le bulletin de juin, les festivités de « Saint Malo s'emporte » sont en préparation pour 2025 ! Et les idées ne manquent pas, grâce à une équipe enthousiaste !

Comme les éditions précédentes, voici ce que nous voulons mettre en avant :

- Le vivre ensemble,
- Les rencontres entre Malouins, sans oublier celles et ceux attachés à Saint Malo d'ici ou d'ailleurs
- Les liens intergénérationnels,
- L'esprit festif

C'est donc bien le thème des portes qui est retenu, prétexte à de multiples déclinaisons pour animer notre commune.

LE 1^{ER} TEMPS FORT DÉBUTERA LE SAMEDI 8 MARS À 11H

- Lancement officiel des festivités
 - Découverte de l'œuvre centrale de cette édition
 - Lancement des rencontres entre Malouins
- Début des décorations dans le centre bourg et dans les quartiers de Saint Malo :
 - 8 œuvres collectives par quartier (voir carte ci-dessous) :



LE 2^E TEMPS FORT SERA LE 30 ET 31 AOÛT 2025 : WE À NOTER SUR VOS AGENDAS !

- Portes ouvertes dans les entreprises.
- Animations, jeux, pour petits et grands, sur le thème des portes samedi et dimanche
- Soirée festive et guinguette le samedi soir
- Découvertes insolites de Saint Malo : Balades de « j'ouvre ma porte » samedi et dimanche
- Pique-nique géant le dimanche midi
- Expos, participation d'artistes



CHACUN SERA ÉGALEMENT INVITÉ À DÉCORER SA PORTE, SON PORTAIL...

La porte, sans porte, cent portes, sang porte, s'emporte... déclinable à souhait, promet de belles balades découvertes dans notre commune durant l'été prochain.

En effet, dès mardi gras, chaque habitant pourra décorer la porte de sa maison pour marquer l'arrivée du Printemps et fêter le Carnaval... Alors, rien ne vous empêche, dès à présent, de cogiter, fouiner, imaginer, créer.

Dernière chose ! Si vous souhaitez donner un coup de main à l'équipe organisatrice, n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie.



Vous avez des portes en bois qui ne servent plus ?

Venez les déposer aux anciens ateliers municipaux (un emplacement est prévu à cet effet).



ADBM - CLUB DE BADMINTON



La saison 2024-2025 est lancée depuis début septembre, avec toujours la même motivation, envie de jouer et plaisir de se retrouver le lundi et mercredi de 20h à 22h.

Cette année nous sommes une cinquantaine de licenciés avec une quinzaine de nouveaux adhérents.

La nouveauté de ce début de saison est le changement de bureau, qui est composé de : Mary AUVINET (Secrétaire), Isabelle LAMBIN CHABOT (Trésorière) et Lucien BOISSINOT (Président).

Nous tenons à remercier le bureau sortant (Florent BERTRAND, Florian AIRAUD, Aurélien GABORIT et Samuel BILLAUD) pour les années passées, leurs conseils et leurs bonnes humeurs.

Bonne saison sportive à tous les malouins.

Lucien BOISSINOT
Président de l'ADBM



PRÉSENTATION DE L'ADS : ASSOCIATION DÉTENTE ET SPORT



L'ADS est une association qui rassemble plus de 120 personnes de plus de 50 ans, retraitées ou non, de St Malo-du-Bois, Chambretaud et autres communes des environs. Elle adhère à la Fédération Française de la Retraite Sportive (labellisée « Sport Santé »).

- Nos adhérents peuvent être licenciés (adhésion à la FFRS). En tant que licencié, l'adhérent peut pratiquer les activités proposées par l'ADS mais aussi par la Retraite Sportive de St Laurent (cotisation 2024-2025 : 45€/an pour l'ensemble des activités proposées).

Ces activités sportives et récréatives sont :

Activités dansées ; Activités Gymniques ; Badminton, Marche nordique ; Pétanque ; Pickle-Ball ; Randonnées ; Sarbacane ; Swin-Golf ; Tennis de table ; Tennis rebond ; Théâtre ; Tir à l'arc ; VTT-VTC .

- Les adhérents de l'ADS peuvent aussi avoir simplement une carte « loisirs » (cotisation 2024-2025 : 15€/an).

Elle permet de pratiquer dans une ambiance conviviale : Balades (5km maxi) ; Boules ; palets ; scrabble-duplicate ; récréa-jeux ; dictée ludique ; aide à l'informatique.

- L'ADS organise des voyages d'un à plusieurs jours.



Exemples en 2024-2025 : La Grèce (1 semaine en octobre 2024) ; Nice- Menton (4 jours en janvier 2025) ; Après-midi Cabaret à Nantes en février 2025.... Des rassemblements festifs sont organisés chaque année (Galette des rois, Assemblée Générale en février ; concours de belote en mars ; journée pédestre en avril ; pique-nique en juin...).

-Si vous voulez en savoir plus sur notre association, allez sur notre site internet : adsmalo.blogspot.com

Vous pouvez aussi nous contacter à ces adresses
mail : ads.info@laposte.net ou ads.info@gmail.com

Alors.... N'hésitez plus : REJOIGNEZ-NOUS !!!!!

- Les deux co-présidentes : Françoise GROLLEAU (St Malo-du-Bois) et Maryvonne BOITAUULT (Chambretaud).

AGRESPO



RESTAURATION SCOLAIRE DE SAINT-MALO-DU-BOIS

L'AGRESPO est une association de parents bénévoles qui assure la gestion de la cantine de Saint Malo-du-Bois qui gère la liaison avec les familles, la trésorerie, les plannings, les prélèvements, le site internet, la communication et l'entretien du matériel. Le restaurant scolaire est en cours de travaux afin de l'embellir et de l'isoler pour pouvoir réaliser des économies sur les dépenses énergétiques, il a été déménagé dans la salle du Jubilé depuis avril 2023, le réaménagement se fera ultérieurement.

Avec le partenariat de Restoria, les repas (une moyenne de 150 par jour) sont exceptionnellement livrés (pendant la période des travaux), réchauffés et servis par une équipe de 5 personnes. Une expertise est réalisée afin d'élaborer les menus, assurer une cuisine personnalisée, de saison et locale dans le strict respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire. Le personnel a été repris par la Mairie depuis septembre 2023, animé par Léna, Elodie, Valérie, Olga et Nadine. Marie-Line a quitté l'équipe en avril 2023 nous la remercions et lui souhaitons une bonne retraite.

Côté pratique, le site de la cantine www.restaurant-scolaire-agrespo.fr permet aux nouvelles familles de s'inscrire et surtout permet à tous de planifier les jours de cantine



souhaités, et ce avant le 19 du mois. En cas de nouvelle inscription en cours d'année scolaire, merci de contacter le bureau par mail : agrespo.restaurantsscolaire@gmail.com.

Nous rappelons la nécessité de prévenir le restaurant scolaire lorsqu'il y a des changements de dates. Et, il est possible de laisser un message qui sera pris en compte au 02 51 63 55 59 ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante : salariesagrespo@gmail.com (uniquement pour les absences ou changement de date).

Le bureau est composé de Sandrina JADAUD, Pauline JOUSSEAUME, Benoît MAYEUR, Sarah RICHARD, Anne-Marie CHEVALIER, Matthieu HERISSE et Laura SORIN.

Il reste à l'écoute des parents et ouvert aux suggestions et remarques afin d'améliorer encore ce service à destination des familles. Enfin, un très grand merci à Elodie RAVON, (trésorière depuis 2019) qui quitte le bureau. -Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2025 !!!

Les membres du Bureau de l'AGRESPO

ASSOCIATION ANIMATION ACCUEIL



BASE DE CANOË DE POUPET

2024 n'a pas été un bon cru sauf pour la Sèvre. Point positif, nous n'avons pas manqué d'eau pour naviguer. En revanche, à la suite de cette météo peu encourageante le bilan de saison est mitigé. Le mois d'août a permis de sauver les meubles.

Nous vous rappelons que les bénéfices sont reversés à l'école privée Saint Louis-de-Gonzague de Saint Malo-du-Bois et à l'école de musique « La Ma-Laurentaise ». Ce qui représente un don non négligeable pour leur fonctionnement.

Pour la saison prochaine un poste saisonnier pour les permanences les week-ends et jours fériés de mai, juin et septembre de 14h à 19h est disponible.

Cette année a été marquée par du changement dans le bureau. Nous remercions Laurent, Sylvie et Valérie pour leurs années de bénévolat au sein du bureau de l'A.A.A. C'est avec plaisir que nous accueillons Jean-Yves, et retrouvons Fabien et David. Nous sommes également à la recherche de bénévoles actifs, n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'équipe de l'A.A.A.

AMI MALVENT



Association qui accueille et héberge des Migrants

Association qui accueille, héberge et accompagne des Migrants. Les personnes accueillies viennent de différentes nationalités : TCHAD, GUINEE CONACRY, CONGO BRAZZAVILLE, BURKINA FASO, ADZERBAIDJAN, GEORGIE.

Les situations administratives sont diverses :

- Demandeurs d'asile
- Réfugiés avec ou sans titre de séjour
- Sans-papiers
- Sous OQTF

Dans le cadre du droit au travail, AMI soutien les personnes en recherche d'emploi, quelque-soit leur situation en leur proposant des outils :

- Rédaction de CV
- Mise en relation employeur
- Recherche de moyens de mobilité
- Recherche de logement

Actuellement, AMI accompagne une dizaine de personnes dont 3 familles avec enfants.

Au cours de l'année 2024 plusieurs situations ont évolué :

- Un retour au pays avec projet
- Un travail pour 3 personnes sans-papiers
- Un logement
- Un titre de séjour étudiant
- Un titre de séjour par le travail

Les cours de français sont assurés par 2 bénévoles. Chaque famille ou chaque personne est accompagnée par un groupe de référent.

Des échanges et des rencontres amicales permettent un tissage de liens entre tous.

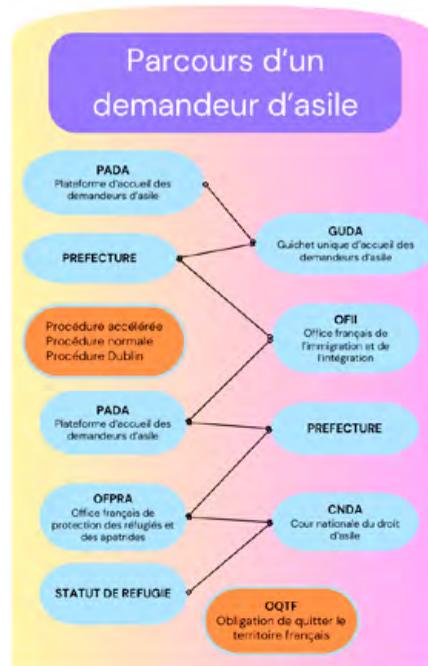
L'association effectue de nombreux transports (administration, épicerie solidaire, resto du cœur, travail, etc.), que vous soyez adhérents ou pas, votre aide sera la bienvenue.

L'humanité passe par l'autre

NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUS, UNE BONNE ANNÉE 2025

Quelques infos

- Assemblée générale lundi 3 mars 2024
- Pièce de théâtre par la comédie CHAPOULIS, dimanche 30 mars au Puy St Bonnet (à confirmer).



Quelques définitions pour comprendre les

TRANSPORT, INTENDANCE, RENCONTRE, ÉCHANGE :
Laurence PLOUVIER ami.malvent@gmail.com
06 89 85 87 52

DONS :
Michelle ALLAIRE, 5 la lande, 85590 St Malo-du-Bois
Tél. : 06 80 33 54 09
E-mail : mmallaire@wanadoo.

termes que nous entendons régulièrement :

Migrant : personne qui quitte son pays pour venir s'installer durablement dans un pays dont elle n'a pas la nationalité.

Exilé : personne contrainte de vivre hors de sa patrie pour survivre ou fuir des persécutions.

Demandeur d'asile : personne qui a fui son pays et demande une protection.

Réfugié : personne à qui est accordée une protection, en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays.

Sans-papiers : personne étrangère vivant en France sans titre de séjour.

CADA : centre d'accueil de demandeurs d'asile.

OFPPA : office français de protection des Réfugiés et Apatride.

Apatride : personne qu'aucun état ne considère comme son ressortissant.

ÉCOLE SAINT LOUIS DE GONZAGUE / APEL - OGEC

APPRENDRE AU TRAVERS DES 4 ÉLÉMENTS

Pour la rentrée 2024-2025, l'école Saint Louis-de-Gonzague a accueilli 164 élèves répartis sur 7 classes.

Cette année, les élèves partent à la découverte des 4 éléments (Eau, Air, Terre et Feu) à travers des activités variés, transdisciplinaires et interclasses.

Depuis septembre, chaque classe a pu réaliser des activités autour de l'eau : ses différents états, son cycle etc... Au travers de la lecture d'albums ou de documentaires, les élèves ont été amenés à réfléchir également à l'importance de cette ressource inestimable dans un contexte où certaines régions en manquent cruellement pendant que d'autres subissent des inondations à répétition.

Les élèves de toutes les classes ont également accompagné virtuellement les skippers du Vendée Globe sur les océans de la planète : suivre le trajet de la course, connaître les skippers et les caractéristiques de leurs bateaux hors-norme, admirer les animaux rencontrés sur leur parcours, découvrir le mode de vie des marins.

Le 4 novembre, les élèves de CM ont pu aller sur les pontons des Sables-d'Olonne admirer les « géants des mers » et même apercevoir quelques skippers.

Lors de la seconde période, les élèves vont tenter de mieux appréhender l'air qui nous entoure. Quelles sont ses propriétés ? Comment chacun peut faire attention à la qualité de l'air que nous respirons et pourquoi est-ce si important ? De belles expériences et de beaux partages en perspective !

Les équipes de parents OGEC et APEL sont un soutien important pour permettre à l'équipe enseignante de mener ces projets.

Ils œuvrent au quotidien et lors de temps forts ponctuels pour permettre de récolter des fonds qui aide aux financements des activités.

Ils s'investissent également pour entretenir les locaux, accompagner les élèves, financer du matériel de cour.

Achat de nouveaux vélos et trottinettes

Au mois de décembre, l'APEL a offert deux spectacles pour faire vivre la magie de Noël à tous les élèves de la petite section au CM2 et tous ensemble, nous avons partagé un moment de fête et de partage lors du traditionnel arbre de Noël.

Le Bureau



LACIM



Cette année encore, [e comité LACIM de Saint Malo du Bois organise son traditionnel **Tirage de la bourriche** avec apéritif, café et vente de bottereaux.

Nous nous réunirons donc le dimanche 2 février 2025, après la messe, à ta salle polyvalente.

Chaque année la demande de bottereaux augmente. Si quelques personnes pouvaient venir nous aider à les façonner et à les cuire, la veille, nous en serions ravis. D'avance merci.

Nous espérons vous voir nombreux le 2 février.

Le comité

CONNAISSEZ-VOUS LA CLAIRIÈRE O'CANAPÉ ?



Depuis 2021, l'association de la Clairière O'canapé est installée aux Montys à St Malo du Bois.

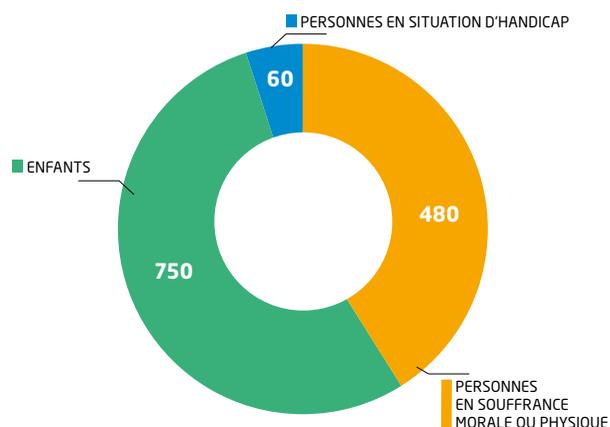
Créé par des retraités, ce lieu en pleine nature reçoit des personnes en situation de handicap, des groupes sociaux, des écoles et des centres périscolaires. En complément de notre équipe, des bénévoles viennent régulièrement sur le lieu pour l'enrichir, l'améliorer, l'entretenir ou se reconstruire personnellement.

Les dernières portes ouvertes du 31 août 2024 ont vu passer environ 200 personnes de tous horizons. Les prises de contact ont été nombreuses et le calendrier 2025 se remplit déjà, l'école dehors prenant de plus en plus d'essor.

Pour découvrir ce lieu
2 DATES À RETENIR EN 2025
Journée grands parents, parents, enfants
LES JEUDIS 20 FÉVRIER ET 17 AVRIL 2025
DE 11H À 16H
avec jeux, découverte du site, pique-nique,
ENTRÉE LIBRE

- Pour tout renseignement : Clairiere.o.canape@gmail.com
- Pour suivre nos activités : [Facebook](#) et [Instagram](#) : [La Clairière O'Canapé](#)

RÉPARTITION DU PUBLIC ACCUEILLI SUR LES 2 DERNIÈRES ANNÉES



Graphique 1 : nombre de personnes

Sont venus à la clairière :

- 750 enfants
- 480 personnes en souffrance morale ou physique
- 60 personnes en situation de handicap



Graphique 2 : nombre de groupes

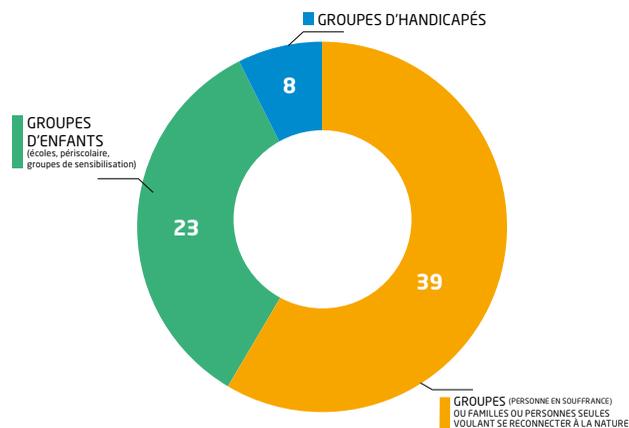
Sont venus à la clairière :

- 23 groupes d'enfants (écoles, périscolaire, groupes de sensibilisation)
- 39 groupes (personnes en souffrance) ou familles ou personnes seules voulant se reconnecter à la nature
- 8 groupes d'handicapés

Légende :

- *Ecole dehors, accueil périscolaire, passeport civique, explore (sensibilisation des bébés et enfants à la nature)*
- *Centres sociaux divers, foyers fermés, foyers ouverts, associations à vocation sociale, groupes de paroles, malades ou familles de malades, personnes en souffrance....*
- *Divers personnes en situation de handicap*

- **Le bureau : Régis et Monique, Philippe et Chantal, Bernard et Anne-Lise, Antoine, Patricia, Benoît**



LA BIBLIOTHÈQUE LA MAILLE AUX LIVRES

La bibliothèque La Malle aux Livres vous accueille les lundis de 16h00 à 18h00 et les samedis de 10h30 à 12h00. Passionnés par les romans, férus de bandes dessinées ou curieux de documentaires ! Petits ou grands lecteurs ! Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut ! Le réseau propose également des CD et DVD pour les amateurs de musique et de cinéma.

Le petit plus !!! En vous inscrivant, vous pouvez emprunter dans toutes les bibliothèques de la communauté de commune. Vous préférez choisir de chez vous ? Grâce au portail numérique, faites votre sélection en ligne et récupérez vos emprunts dans la bibliothèque de votre choix.



LA
MAILLE
AUX LIVRES

Mais ce n'est pas tout, en tant qu'inscrit à la bibliothèque, vous avez accès à la médiathèque numérique e-média. C'est un service proposé par le conseil départemental de la Vendée.

Vous bénéficiez alors d'un vaste choix en ligne de livres, films, musiques, journaux, et même des cours comme l'apprentissage des langues ou de l'informatique.

Pour plus de plaisir, des animations pour tous vous sont proposées : participez au Prix des Lecteurs, Prix Chronos, laissez vos petits découvrir le plaisir des histoires avec les bébés lecteurs et les différents ateliers de la parenthèse animée. N'attendez plus, poussez la porte pour de belles découvertes !

L'équipe de La Malle aux Livres

FC SAINT LAURENT MALVENT



La saison est bien lancée pour le club du FC SAINT LAURENT MALVENT. Les matchs et entraînements de nos différentes catégories seront répartis, comme à son habitude, sur les complexes sportifs des 4 municipalités.

Le club rassemble cette saison 426 licenciés joueuses/joueurs, dirigeants, arbitre. Pour cette saison, de nombreux éducateurs sont présents aux entraînements et matchs durant toute la semaine. Nous continuons toujours à travailler sur la préformation et la formation de nos jeunes footballeuses/footballeurs. Notre équipe fanion découvre cette saison le niveau régional, tout comme nos supporters qui n'hésitent pas à faire les déplacements dans les départements voisins.

Nous organiserons plusieurs manifestations, dont le tournoi de jeunes (4ème édition) qui s'est déroulé le 7 septembre sur le complexe de Treize-Vents et qui fût de nouveau un succès. Le tournoi jeunes en salle à St Laurent sur sèvre le 4 et 5 janvier est également confirmé.

Le club a également célébré ses 10ans, le 28 septembre dernier. Un très beau rassemblement sportif, festif et convivial, ponctué par une soirée dansante.

Merci à tous nos bénévoles qui œuvrent la semaine et le week-end pour le club (arbitres, encadrants, traceurs, barmen, équipe d'entretien...etc). Nous recherchons toujours des personnes pour étoffer nos équipes n'hésitez pas à nous contacter.

Merci à nos sponsors et partenaires qui aident le club tout au long de la saison. Et également aux municipalités pour l'entretien des stades et des locaux.

Bonne saison à tous.

Le FC SAINT LAURENT MALVENT

Vous retrouvez toutes nos actualités et résultats sur notre site, ainsi que notre page Facebook et Instagram | www.fcstlaurentmalvent.fr/



LES BALADINS DE LA MÉDECINE

La joyeuse troupe des Baladins de la Médecine revient au théâtre de l'Oasis sur la commune du Boupère 85590 pour deux week-ends de solidarité en jouant leur célèbre pièce : « Flagrants Délires »

Deux heures de rire et d'émotion avec de l'humour, théâtre, danse, chant, magie et autres visuels pour aider les autres... Ce spectacle de cabaret-théâtre à voir en famille permettra de soutenir trois belles associations.

Le premier week-end du 1er et 2 février 2025 les bénéfices seront intégralement reversés à :

« La chevauchée Arc- En- Ciel » une association familiale créée pour soutenir les enfants atteints de cancer.

Réservations :

<https://www.helloasso.com/associations/la-chevauchee-arc-en-ciel/evenements/les-baladins-de-la-medecine>



Le second week-end du 8 et 9 février 2025. Les bénéfices seront intégralement reversés aux : Associations Sourires en Sari et Agir en Inde. Ces deux associations viennent en aide à des enfants dans le besoin en Inde.

Réservations :

<https://www.helloasso.com/associations/sourires-en-sari/evenements/spectacle-les-baladins-de-la-medecine>



LES BALADINS DE LA MÉDECINE présentent

FLAGRANTS Délires

Salle de l'Oasis - Le Boupère
Tarifs : 15€ adulte - 9€ enfant de moins de 12 ans

SAMEDI 1 ^{ER} FÉVRIER 20F-30	EMBAUCHE 2 FÉVRIER 15F-00	SAMEDI 8 FÉVRIER 20F-30	EMBAUCHE 9 FÉVRIER 15F-00
---------------------------------------------	---------------------------------	-------------------------------	---------------------------------

INFORMATIONS : 02 51 65 93 10

Logo: *du profit de l'association*

On espère vous retrouver durant ces deux week-ends associatifs pour vous distraire tout en aidant les autres. Se faire plaisir tout en faisant plaisir pour que demain soit meilleur, telle est notre devise.

On compte sur vous pour tous renseignements :

02 51 65 93 10

A très vite ...

Dr Pierre DUPAIN,
Le président des Baladins de la Médecine



FESTIVAL DE POUPET



Le Festival de Poupet, en vitesse de croisière...

Ce sera bientôt la quarantième édition (en 2026 !) et l'évènement malouin ne montre aucun signe de lassitude. Bien au contraire, l'attachement au festival est plus que jamais palpable. Côté public, les places se sont intégralement arrachées avant que la saison ne débute. Une première ! Côté partenaires, la liste d'attente s'allonge d'année en année. Côté organisation, quinze jeunes ont intégré le Conseil d'Administration, apportant un nouveau souffle. Qu'espérer de plus ?

Du point de vue de la programmation, la saison n'a pas démenti une recette qui fait ses preuves : des concerts pour tous les goûts musicaux, des tableaux dansants de Matt Pokora à la virtuosité de Simple Minds ou de Toto. Un show au millimètre de Calogero, Hoshi bouleversante, une ouverture originale avec l'illusionniste Eric Antoine, des révélations qui enflamment la scène (Santa, Zaho de Sagazan...). Et pour couronner le tout, il y a eu ce délire mémorable des dix ans de Poupet Déraïlle, une fête incommensurable.

Plus encore cette année, les Envolées -la médiation culturelle made in Poupet- ont proposé des rendez-vous que ne sont pas près d'oublier les participants : écoliers, jeunes migrants, enfants malades, personnes en situation de handicap... Les échanges avec Aliocha Schneider, Grands Corps Malade, Tiken Jah Fakoly ou encore Zaho de Sagazan ont laissé de jolies traces et de belles émotions.

Le pire serait de nous reposer sur nos lauriers... Nous devons continuer à surprendre, tout en offrant une prestation aux petits oignons aux partenaires et aux festivaliers. Les travaux engagés au théâtre de verdure (création d'un nouvel espace dans le théâtre pour les partenaires, extension des loges, des cuisines, des sanitaires) confortent cette volonté. L'état d'esprit est toujours le même : « être sérieux, sans se prendre au sérieux ». L'arrivée des jeunes est un gage de pérennité pour au moins les dix ans à venir ! Cap sur la trente-neuvième édition avec son lot de surprises...





TAKABOUG



TakabouG' est une association de Saint Malo-du-Bois qui, depuis quelques années, propose des cours de danse (moderne jazz) pour les enfants dès l'âge de 4 ans jusqu'à l'âge adulte.

Notre association vous permet, également, de prendre des cours de renforcement musculaire avec Hugo BONNET et des cours de LIA (discipline proche du fitness au moyen de mouvements chorégraphiés) avec Laurence HERVOUET.

Cette année, nous sommes heureux de vous partager deux nouveautés : l'arrivée au sein de notre équipe de professeurs de Laurie LACROIX en tant que professeur de danse moderne jazz mais aussi la création d'un cours de

danse pour adultes tous les mercredis soir.

Pour clôturer cette saison et comme chaque année, nous vous proposerons un gala le vendredi 20 juin et le samedi 21 juin 2025 à 20H30 à la Clef des Champs à Saint Laurent-sur-Sèvre.

Notre association propose également la location de costumes pour tous vos événements festifs : fêtes, anniversaires, fêtes de fin d'année... N'hésitez pas à vous rendre sur notre site pour y choisir vos futures tenues parmi notre large choix de costumes et accessoires.

Pour en savoir plus, sur notre association et notre équipe dynamique :

 <https://www.facebook.com/takaboug85>

 <https://www.instagram.com/associationtakaboug/>

Notre site : <https://takaboug.fr/>

Pour nous contacter : takaboug@outlook.fr

Le Bureau

LA MALAURENTAISE

Une nouvelle année musicale a démarré avec 67 élèves et leurs 9 professeurs pour 30 min de cours individuel hebdomadaire et 45 min de formation musicale pendant leurs trois premières années. Au choix : piano, synthé, orgue, guitare, trompette, saxo, clarinette, batterie, flûte traversière, accordéon.

Avec pour cette rentrée une grande nouveauté qui a remporté un franc succès au moment des inscriptions et qui est déjà très apprécié : l'atelier vocal pour adultes, sous la baguette du célèbre Olivier Gouin. 45 min par semaine d'apprentissage mais aussi de détente, le tout dans la bonne humeur !

Pendant l'année, les élèves ont l'occasion de montrer leur travail lors de plusieurs manifestations, notamment :

- Lors de la « semaine sans TV » organisée par la municipalité de St Laurent-sur-Sèvre durant les vacances de la Toussaint, Evelyne FORRE fera jouer les pianistes sur le thème « Le Monde de Ravel » ;
- Lors du spectacle annuel qui aura lieu le dimanche 30 Mars 2025 à la salle de la Clé des Champs à St Laurent-sur-Sèvre, toujours concocté par Olivier GOUIN, avec l'Orchestre Jeune et l'Harmonie Not' Perfect ;
- Au cours de la fête de la musique.

Pour tout renseignement en amont des inscriptions (qui auront lieu courant juin) ou si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider, pour étoffer le bureau, n'hésitez pas à nous contacter par mail : lamalaurentaise@orange.fr

Pour terminer, un grand Merci à Cécile BOURASSEAU et Florence POUPLIN qui nous ont rejointes cette année !

Le Bureau : Béatrice TISSEAU, Nadia MANCEAU, Marie Anne FERCHAUD, Cécile BOURASSEAU et Florence POUPLIN

Le Bureau





YOGA «GRAINE DE LOTUS»



Le yoga est accessible à tous, quelles que soient vos capacités physiques ! Les cours de Yoga offrent un temps de détente, de relaxation, de méditation et de bien-être... Tous les jeudis, deux cours sont proposés dans la salle Espace Culturel (en face de la mairie).

Jeudi

Yoga doux de 18h15 à 19h15 (cours complet)

Yoga tonique de 19h30 à 20h30

Si vous le souhaitez, l'association propose deux séances de découverte avant de vous engager.

Tarif : 155 euros/an

Valérie GODET 06 38 44 01 09
Contact : Patricia GIUSTINIANI : 06 08 52 19 41
grainedelotus.asyg@orange.fr

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SAINT-MALO DU BOIS



Ami Pierrot, le 7 août, tu nous quittais emporté par la maladie. Ton esprit rassembleur et fédérateur, ta facilité du contact humain, étaient pour nous membres du conseil d'administration, des atouts sur lesquels nous nous appuyions. L'envie de servir sans se servir, était un point de vue qui ne se discutait pas chez toi. Tu as été membre du conseil

d'administration de l'U.N.C. locale pendant vingt ans, dont quatre ans comme trésorier, et huit comme président, mais aussi sonneur lors de nos cérémonies. Sous ta présidence et avec toute l'équipe, l'organisation du

Congrès Départemental de l'UNC Vendée le 25 juin 2017 dans la vallée de Poupet, a été le point d'orgue de notre association locale. Depuis, et au fil des ans, le nombre d'adhérents n'a cessé d'augmenter pour atteindre 76 en 2024. Nous garderons en souvenir ton sens du bénévolat et ta camaraderie, et nous aurons toujours une pensée pour toi. Alors MERCI, et salut Ami Pierrot.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre. C'est sous un beau soleil, qu'environ 80 personnes de toutes les générations, se sont réunies autour du monument aux Morts dès 9h30. Afin de commémorer tous nos Morts pour la France dans le cadre



de la journée nationale du souvenir, nous avons été assistés par une dizaine d'enfants de l'école. Ils ont procédé à la montée des couleurs, au dépôt de gerbe, et à l'appel des Morts. Nos sonneurs et nos fidèles porte-drapeaux ont agrémenté la cérémonie.

C'est à Mallièvre que nous sommes allés ensuite avec les communes limitrophes, pour participer à la messe paroissiale, avec l'appui remarqué de l'Institut Musical de la Vendée. A l'issue, la jeep de Jacques HURTAUD a précédé le long cortège, jusqu'au monument aux Morts. Thomas BOUGRIER de St Malo-du-Bois, ancien combattant en opérations extérieures au Liban, a reçu la Croix du Combattant. 172 convives se sont réunis ensuite chez Solange à Saint Mars-la-Réorthe, pour le repas traditionnel, qui a clôturé cette belle journée.



ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE

VIE LIBRE est un mouvement qui n'existe que pour respecter et aimer les malades en proie à une ou plusieurs addictions, en refaire des hommes et femmes libres et les défendre contre tous ceux qui les exploitent, les abandonnent ou les tournent en dérision !

L'AMITIE est le pilier de notre action.

Elle offre : ***une confiance mutuelle** qui favorise les échanges lors de nos rencontres mensuelles en petits groupes de paroles de 10-12 personnes, rencontres entre abstinents et malades.

***une véritable entraide** sans rien attendre en retour, basée sur l'écoute, le respect, l'absence de jugement.

***le contact régulier** pour maintenir le lien et accompagner sans jamais se décourager sur le chemin de l'abstinence.

Notre mouvement ne remplace pas la prise en charge médicale. Il est partenaire de la médecine libérale ou hospitalière, des centres d'addictologie tel A.L.I.A. à Cholet.

Notre accompagnement est basé sur le vécu concret des uns ou des autres, car, on sait de quoi on parle !

VIE LIBRE est une véritable chaîne de solidarité qui ne se limite pas au malade mais qui tient aussi compte de l'entourage : conjoint, parents, enfants, amis...

AMDR - SSIAD

LE SSIAD ADMR DE MORTAGNE-SUR-SEVRE, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un SSIAD est un service de soins infirmiers qui intervient directement au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, en perte d'autonomie, ou des adultes handicapés de moins de 60 ans. Notre mission principale est de prévenir ou de retarder l'admission en établissement en offrant des soins adaptés au domicile, permettant ainsi à nos patients de rester dans leur environnement familial le plus longtemps possible.

Nos missions

Notre équipe de professionnels qualifiés est composée de 2 infirmières coordinatrices et de 13 aides-soignants qui œuvrent chaque jour pour apporter soutien et confort à ceux qui en ont besoin. Les soins prodigués comprennent :

- Soins d'hygiène et de confort : toilette, habillage, aide à la mobilisation, prévention des escarres.
- Accompagnement et soutien : écoute, aide psychologique, conseils pour améliorer le quotidien.

Tous ont besoin de comprendre la maladie pour accepter de cheminer avec celui ou celle qu'ils aiment.

Des actions de prévention sont essentielles outre l'accompagnement individuel. En Janvier 2024, dans le cadre du Dry January, le football-club Saint Laurent Malvent s'est appuyé sur notre association pour faire passer un message aux jeunes de 14-18 ans afin de rappeler que chacun a le choix de sa consommation au stade et d'inviter au respect de chacun !

Notre rôle est d'éveiller les consciences sur une consommation qui peut devenir rapidement une addiction avec tous les dangers que cela comporte pour soi et pour les autres.

Notre présence sur le Festival de Poupet, sur le Forum des associations, en milieu scolaire...est aussi dans cet objectif.

Le plus difficile est d'oser un 1^{er} contact, pourtant c'est un 1^{er} pas vers des mains tendues !

Alors, si l'alcool ou toute autre addiction vous « pourrit » la vie, nous sommes là pour vous !

Contacts :

Alain et Geneviève BLANCHARD :
02 51 67 85 36 ou 06 76 83 93 13.



UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Notre SSIAD est un service de proximité, qui favorise les échanges avec les patients et leurs familles. La prise en charge est personnalisée et adaptée à chaque situation, en étroite collaboration avec les médecins traitants et les autres professionnels de santé.

COMMENT BÉNÉFICIER DU SSIAD ?

Le SSIAD intervient sur prescription médicale. Si vous ou l'un de vos proches avez besoin de ses services, parlez-en à votre médecin traitant. Il évaluera la situation et pourra prescrire l'intervention du SSIAD si cela est nécessaire. Les soins sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Nous contacter :

SSIAD DE MORTAGNE-SUR-SEVRE
Maison de Santé pluridisciplinaire
2, rue Mozart 85290 Mortagne-sur-Sèvre
02 51 65 20 39

La Présidente,
Manou FRUCHET

ADMR - CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER DE LA SÈVRE

Le Centre de Santé Infirmier de la Sèvre est une structure associative qui permet l'accès aux soins.

Les infirmières du CSI effectuent des soins infirmiers sur prescription médicale. Ces soins sont dispensés au centre ou à domicile, et s'adressent à tous (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) : soins et surveillance de pathologies chroniques, prélèvements sanguins ou urinaires, injections, pansements, perfusions, soins palliatifs, service de retour à domicile (Prado), prise en charge avec l'HAD (hospitalisation à domicile). Les actes sont dispensés à domicile ou au Centre **7jrs/7 et 365 jours/365** sur prescription médicale et pris en charge par l'assurance maladie.

Le Centre de Santé Infirmier de la Sèvre comprend deux sites : le Centre des **EPESSÉS** et une annexe à **SAINT LAURENT SUR SÈVRE**.

Les infirmières interviennent sur : LES ÉPESSÉS, MALLIÈVRE, TREIZE VENTS, ST MARS LA RÉORTHE, LES CHATELLIERS-CHATEAUMUR, SAINT LAURENT SUR SÈVRE, SAINT MALO DU BOIS, LA CHAPELLE LARGEAU.

Le CSI de la Sèvre se compose d'une équipe dynamique de **10 infirmières et de 2 secrétaires**. Une infirmière responsable, Mme Landrieau Sandrine, assure la coordination au niveau de l'équipe des professionnels et des soins. Le CSI est géré par les membres bénévoles d'une association ADMR, dont la présidente est Isabelle LOIZEAU-BIRON.

Chaque année, un thème d'animation en lien avec la santé est retenu et proposé aux patients. L'année dernière les quatre séances ont porté sur la nutrition. En 2024-2025, c'est l'équilibre et la prévention des chutes qui est abordé de manière ludique et interactive par une compagnie théâtrale. Des ateliers de mise en pratique complètent l'action.

Les bénévoles de l'association :

Isabelle LOIZEAU-BIRON, Thierry MOREAU,
Patrick RABILLER (ST MALO DU BOIS)

Emmanuel BOMPAS, Patrick PAVAGEAU (LES EPESSÉS)

Michel BOUDAUD (ST MARS LA REORTHE)

PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE OU VIA DOCTOLIB

SAINT LAURENT SUR SÈVRE

1 Bis place Grignon de Montfort
85290 SAINT LAURENT SUR SÈVRE
02 51 67 84 85

SOINS AU CENTRE, SUR RDV

Du lundi au samedi à partir de **7h**
Prise de sang du lundi au samedi de **7h10 à 7h50**

SOINS AU CENTRE, SANS RDV

Du lundi au vendredi de **17h30 à 18h**



LES ÉPESSÉS

1 Bis rue Beauséjour
85590 LES ÉPESSÉS
02 5157 37 51

SOINS AU CENTRE, SUR RDV

Du lundi au samedi à partir de **7h**
Prise de sang du lundi au samedi de **8h à 9h**

SOINS AU CENTRE, SANS RDV

Du lundi au vendredi de **12h45 à 13h15**



LE TÉLÉTHON



Exceptionnellement, cette année, le Téléthon a été avancé d'une semaine (29 et 30 novembre) pour ne pas interférer avec un autre événement important qui est celui de la réouverture de la cathédrale Notre Dame de Paris.

Quand on ne met pas tous ses œufs dans le même panier en diversifiant les ateliers, parfois ça marche !! c'est ce que le Téléthon de St Malo-du-Bois a fait cette année avec ses 3 activités.

Suite à une demande de l'association AGIR Via MAINDRON Production, une chenille de wagonnets pouvant être tractée par 1 quad a été fabriquée par notre équipe cet été. La contrepartie de ce travail a été récompensée par une remise de chèque de la part de Philippe MAINDRON, merci d'avoir pensé à nous.

Ensuite, il faut aussi garder de l'attraction pour le week-end dédié au Téléthon, c'est avec ce plat à emporter que notre rougail préparé par de grands chefs étoilés (de St Malo-du-Bois) a été bien apprécié. Il fallait aussi marquer l'événement avec notre concours de belote habituel, histoire d'essayer de rassembler toutes générations et figer un lieu comme le recommande l'organisation nationale du Téléthon.

En fin de matinée nous avons reçu de la part de la nouvelle association UCAAM un chèque de 500 euros.

Ce fut l'occasion d'échanger et de clôturer avec le verre de l'amitié, un grand merci à l'équipe et bravo pour ce que vous faites.

Quand on parle de réussite d'un tel événement, la plus belle récompense est bien celle de récolter des fonds pour aider la recherche qui va ensuite servir à trouver des solutions pour vaincre ces maladies et rendre la vie des familles plus belle. Le total des gains (recette et Dons) est estimé cette année à 7200€ avant recomptage.

Pour conclure, l'autre réussite, c'est que tout ce qu'on essaie de construire dans le groupe est discuté, partagé dans une ambiance bien sympathique et puis il y a tous ceux qui nous suivent...

Merci et bravo pour tout.

L'équipe du Téléthon



ÉTAT-CIVIL 2024

LES NAISSANCES

Nos félicitations aux heureux parents.

Le 6 janvier 2024
BRETAUD TAVARES Alessio

Le 15 juillet 2024
PINEAU Margot

Le 2 février 2024
PLAZAR Margot

Le 26 juillet 2024
BOISSINOT Marceau

Le 9 mars 2024
FOURRIER Emy

Le 15 août 2024
GHOUMA Issa

Le 29 mars 2024
VINCENDEAU Théo

Le 10 septembre 2024
CHARRIER Lou

Le 6 avril 2024
ROUSSE Adèle

Le 3 octobre 2024
ALLAIRE Hugo

Le 12 avril 2024
FAUROT Jeanne

Le 19 octobre 2024
POIRIER Alice

Le 26 avril 2024
HULIN Charlotte



LES DÉCÈS

Avec nos pensées chaleureuses

Le 23 février 2024
MICHENEAU YVETTE
87 ans

Le 28 juillet 2024
POIRIER Auguste
93 ans

Le 9 mars 2024
MARTINEAU Thérèse
93 ans

Le 7 août 2024
BIDAUD Pierre
82 ans

Le 7 juillet 2024
RIVIERE François
56 ans

Le 14 août 2024
VIGNERON Marcel
91 ans

Le 15 juillet 2024
MICHENEAU Denis
53 ans

Le 31 octobre 2024
PAILLAT Marie, Thérèse
84 ans

Le 26 juillet 2024
BOSSARD Eliane
87 ans

Le 4 décembre 2024
GUIGNARD Raymond
92 ans



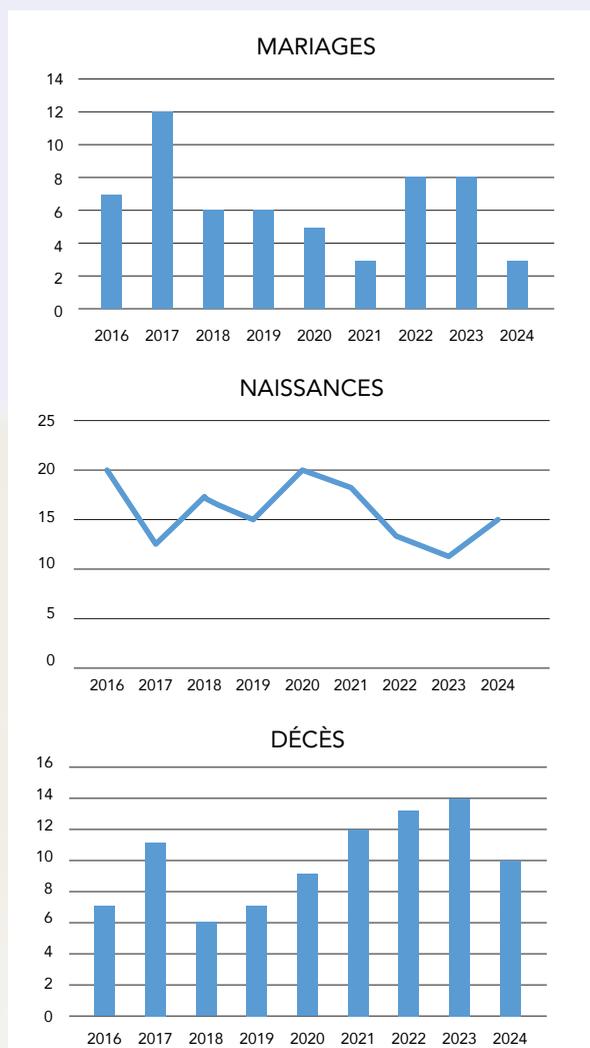
LES MARIAGES

Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Le 23 mars 2024
DE FRÉMICOURT Antoine & MICHENEAU Clotilde

Le 27 avril 2024
LOIZEAU Florian & MORIN Marion

Le 3 août 2024
BRUNELLIÈRE Pierre & GERAUD Roxane



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



DANS LES TROIS MOIS QUI SUIVENT LEUR 16^{ème} ANNIVERSAIRE, TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, GARÇONS ET FILLES, DOIVENT SE FAIRE RECENSER À LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE OU AU CONSULAT S'ILS RÉSIDENT À L'ÉTRANGER.

Le jeune doit se présenter absolument en mairie avec sa carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend en outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les

concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le centre du Service National d'ANGERS au 02 44 01 20 50
csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr



FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE PENDANT LES FÊTES DE NOËL
La mairie sera fermée les JEUDIS 26 DÉCEMBRE 2024 ET 2 JANVIER 2025

URBANISME

PETIT RAPPEL D'URBANISME

Nous vous rappelons qu'à partir du moment où vous modifiez vos ouvertures (portes, fenêtres...) que vous refaites la peinture de vos façades de maison, muret, vous devez déposer une déclaration préalable (DP).

Le Pays de Mortagne dématérialise ses démarches d'autorisations d'urbanisme. Vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne : <https://www.paysdemortagne.fr/vie-quotidienne/urbanisme/autorisations-urbanisme/>

Une fois les travaux terminés, n'oubliez pas de déposer votre attestation d'achèvement de travaux (DAACT).

Les agents du service urbanisme sont habilités à venir contrôler la conformité des travaux vis-à-vis du projet déclaré. A la suite du dépôt de la DAACT en Mairie, vous pouvez être contacté par la Communauté de Communes afin de fixer un rendez-vous pour réaliser ce contrôle. Une autorisation de pénétrer sur votre domaine privé vous sera demandée.

Attention, à défaut de produire ce document, aucune vente ne peut être mener à son terme.

TAILLAGE DES HAIES SUR LA COMMUNE

POUR RAPPEL : Règles d'entretien des haies

La taille des haies (se reporter au règlement de votre lotissement ou au PLUi), arbres et arbustes doit s'effectuer à certaines périodes dans l'année pour ne pas empiéter sur la voie publique et respecter les règles de bon voisinage.

Les haies sont, durant le printemps et l'été, un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales et plus particulièrement pour les oiseaux qui y nidifient.

Les oiseaux sont pour la plupart, des espèces protégées par la réglementation nationale. Par conséquent, la destruction d'individu, la perturbation intentionnelle et la destruction de l'habitat sont interdits et sanctionnables.

Du 15 mars au 31 juillet, il est interdit de tailler les haies pour préserver la biodiversité en protégeant la nidification des oiseaux mais aussi la reproduction d'autres espèces.

Nous comptons sur vous, merci pour votre compréhension.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18 ou 112

Police secours et gendarmerie : 17

Gendarmerie de Mortagne :
02 51 65 00 21

Communauté de communes
du pays de Mortagne : 02 51 63 06 06

Centre hospitalier de Cholet :
02 41 49 60 00

SAMU : 15

Polyclinique du Parc de Cholet :
02 41 63 42 00

Centre anti-poison (Angers) :
02 41 48 21 21

Médecin du centre de régulation
(le soir, les dimanches et les jours fériés) :
02 51 44 55 66

SACS JAUNES NON CONFORMES



Depuis plusieurs semaines, le service de collecte de la Communauté de communes constate une augmentation de la présentation de sacs jaunes non conformes : sacs jaunes non translucides, d'une provenance autre que celle de la communauté de communes.

Pour garantir la qualité du tri, il est important qu'un contrôle visuel puisse être fait sur le contenu du sac.

A compter du 1^{er} mars 2025, tout sac jaune non translucide et ne portant pas le logo de la Communauté de communes du Pays de Mortagne sera considéré comme non conforme et ne sera pas collecté.

Pour information, un travail de conception a été réalisé avec le fournisseur des sacs jaunes, et le nouveau stock arrivé en août 2024 et commençant à être distribué dans certaines communes contient des sacs possédant une ouverture plus grande facilitant sa mise en place sur des contenants.

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes en vous rapprochant de votre mairie. **Des sacs jaunes sont également disponibles au siège de la communauté de communes 21 rue Johannes Gutenberg 85130 Chanverrie, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (17h00 le vendredi).**

BANQUETS



BANQUET DES 45 ANS

Vous êtes né en 1980

Nous organisons le banquet des 45 ans pour les personnes domiciliées actuellement à Saint Malo-du-Bois ou ayant habitées la commune.

La date du banquet est prévue le **18 OCTOBRE 2025**. Nous vous invitons à vous faire connaître par mail à l'adresse suivante : cedricgaschet85@gmail.com ou au 06 31 56 10 04, avant fin février 2025.

Nous reviendrons vers toutes les personnes intéressées dès que nous aurons plus d'informations à vous communiquer.

On vous attend !



EUROP'RAID 2025 ÉQUIPAGE RAID'CARPET



RECHERCHE DE SPONSORS



« Nous sommes trois étudiants à CESI Ecole d'Ingénieurs (Saint-Nazaire), dont un malouin, Guillaume NICOLLE. Nous souhaitons depuis plusieurs années participer à une cause humanitaire et solidaire.

Ainsi est né notre équipage Raid'Carpet, engagé pour la 10ème édition de l'Europ'Raid en 2025. Passionnés et férus d'aventure, ce raid est fait pour nous ! Au volant d'une mythique Peugeot 205, nous traverserons les routes de 20 pays en 22 jours, parcourant un total de 8 000 kilomètres.

Nous partirons à la découverte de l'Europe, ses paysages magnifiques, ses villes célèbres, ses cultures, ses peuples... L'itinéraire relie plus de 200 étapes, 13 capitales, et pas moins de 100 patrimoines mondiaux de l'UNESCO

Notre mission : acheminer et distribuer 70 kg de matériel scolaire, sportif et médical à des écoles défavorisées d'Europe de l'Est.

Nous sommes à la recherche de partenaires pour nous accompagner dans la concrétisation de ce projet.



Vous souhaitez participer à cette aventure ?
Écrivez à : equipageraidcarpet@gmail.com

Pour nous soutenir directement, scannez le QR code ci-dessous pour accéder à notre cagnotte en ligne.



UFC QUE CHOISIR



Est la première association de défense des consommateurs indépendante de tout pouvoir politique, syndical, économique et, plus généralement, de tout autre regroupement que celui des consommateurs.

Son principal objectif est de nous informer, de nous alerter, de nous défendre et de promouvoir nos intérêts.

52 bénévoles et deux salariées, juriste et secrétaire, composent la force vive de l'association locale de Vendée.

Nous proposons sur tout notre territoire des rendez-vous « conso » sur divers thèmes surtout celui qui concerne la trop grande majorité d'entre nous les « ARNAQUES ».

Pour dispenser de nos conseils et de notre aide, les consom-

mateurs qui résident en dehors de la Roche-sur-Yon, peuvent rencontrer nos permanenciers positionnés dans différentes localités sur tout le territoire.

Pour le canton de Montaigu Boufféré, c'est Joseph RON-DEAU qui assure cette permanence, tous les 1er et 3eme lundis de chaque mois de 14h à 17h Terres de Montaigu-Mon espace familles et santé – Zone de la Bretonnière-1 rue René Descartes à BOUFFÉRÉ.



UFC QUE CHOISIR

8, bd Louis Blanc - 85000 la Roche-sur-Yon

Tél. : 02 51 36 19 52

E-mail : contact@vendee.ufcquechoisir.fr

CPTS DU HAUT BOCAGE, UNE PERMANENCE SANTÉ SUR LE HAUT BOCAGE



L'association a décidé d'aller vers la population avec la mise en place d'un guichet santé sur le Haut Bocage pour :

- Accueillir et Ecouter le questionnement des patients sur leurs questions autour de la santé et l'accès aux soins sur le territoire,
- Répondre à leurs interrogations,
- Informer sur les dispositifs existants, apporter des conseils en attendant un médecin traitant,
- Orienter vers les dispositifs existants selon l'évaluation du besoin de la personne.

Ainsi, Camille FONTENIT, vous accueillera, sur les territoires du Pays de Pouzauges, Mortagne-sur-Sèvre et Les Herbiers.

- **Pays de Mortagne-sur-Sèvre, tous les mardis** après-midi de 13h30 à 17h00 à la maison de santé de Mortagne, 2 rue de Mozart.
- **Sur le Pays des Herbiers, tous les mercredis** après-midi de 13h30 à 17h30 au 31, rue des Pierres fortes.
- **Pays de Pouzauges : tous les jeudis** après-midi de 13h30 à 17h00 à la maison France service, Maison de l'intercommunalité à Pouzauges.

Camille est **joignable uniquement sur les horaires de permanence** au 07 50 75 45 00.

CPTS
HAUT BOCAGE

**ACCUEIL,
ORIENTATION,
INFORMATION SANTÉ**

VOTRE GUICHET SANTE DU HAUT BOCAGE



ST MALO
DU **BOIS**

Mairie de Saint-Malô-du-Bois
Place du Souvenir - 85590 Saint-Malô-du-Bois
Tél. : 02 51 92 33 32 - mairie@saintmalodubois.com

